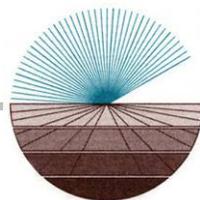


COMMUNE DE GOURDON

REQUALIFICATION ET ACCESSIBILITÉ DE LA PLACE VICTORIA

DOSSIER DE PERMIS D'AMÉNAGER

24 OCTOBRE 2013



GILLES MARTINOD
ARCHITECTE PAYSAGISTE

687 CHEMIN DES GROULLES
06370 MOUANS SARTOUX
TEL 04 93 65 35 89 - FAX 04 93 65 35 87
gilles.martinod@wanadoo.fr

SOMMAIRE

1. Le Contexte p 4

2. Les axes de requalification p 11

2.1 L'accessibilité p 11

2.2 Le Stationnement p 12

2.3 Les arbres p 13

2.3.1 Les arbres existants p13

2.3.2 Les arbres qui pourraient être projetés p 17

2.3.3 Leur nombre et emplacements p 19

2.4 Les panoramas p 20

2.5 Les matériaux de sol p 20

2.6 Le Mobilier p 23

2.7 L'éclairage p 23

3. Le Projet p24

3.1 Les niveaux et la mise en accessibilité de la poste/office du tourisme p 24

3.1.1 Solution envisagée p 24

3.1.2 Topographie projetée	p 25
3.1.3 Visualisation du nivellement projeté	p 26
3.2 État des lieux du parapet et sa mise en sécurité	p 27
3.2.1 Étude géotechnique du parapet	p 27
3.2.2 Photomontage de visualisation avant rehausse du parapet	p 28
3.2.3 Photomontage de visualisation après la rehausse	p 29
3.2.4 Détails techniques	p 30
3.3 La gestion des eaux, les réseaux existants et le projet de forage dirigé	p 31
3.4 Coupe en travers	p 34
3.5 Le revêtements de sols	p 35
3.5.1 Son choix	p 35
3.5.2 Les revêtements étudiés puis abandonnés	p 36
3.5.3 Intégration d'un élément de décor central	p 37
3.5.4 Visualisation des joints de dilatation	p 38
3.5.5 L'entourage des arbres	p39
3.6 Le stationnement	p 40
3.7 La mise en valeur nocturne	p 42

4. Extension du projet p 44

4.1 Du réaménagement de la place Victoria à un projet global de requalification	p 44
4.2 Inclusions métalliques dans le sol	p 45
4.3 Représentation de l'ancienne porte romane en prolongement des remparts	p 47

1. Le Contexte

Le village de Gourdon perché à 760 m d'altitude au dessus de la vallée du Loup, « est un balcon ouvert sur la Méditerranée », comme le nomme à juste titre le guide des plus beaux villages de France, dont il fait parti.

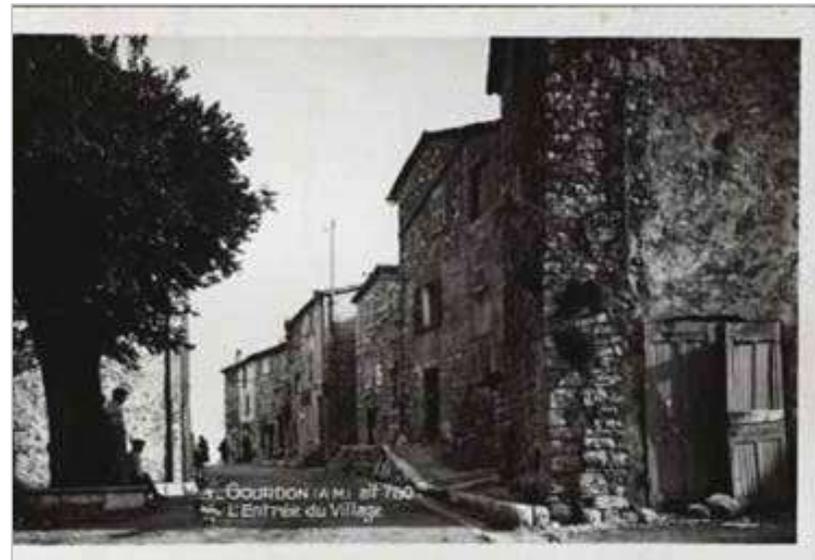
Construit sur son rocher pour se défendre des invasions sarrasines de Villème au Xème siècle, Gourdon a souvent servi de place forte, protégé par le vide au Sud, le village s'est fortifié par la montagne. Une première forteresse est bâtie au IXème siècle. Au XIIème siècle, le château est édifié, dominant toute la vallée. Une muraille infranchissable est élevée du côté Nord, dernier point accessible, tandis que l'entrée est gardée par une porte romane aujourd'hui disparu. On raconte que sa dimension empêchait l'accès des charrues au village de part sa dimension réduite. Site stratégique imprenable, Gourdon a traversé les épreuves du temps ainsi que les guerres qui ont ensanglanté le Midi. A la fin du XIXème siècle, le village s'est étendu au hameau de Pont-du-Loup, au pied du rocher, où le climat était plus propice aux cultures des plantes à parfum. Un chemin muletier en lacet, le chemin du Paradis, permettait d'accéder de Pont-du-Loup au rocher.

Ses habitants, les Gourdonnais, qui étaient au nombre des 426 en 2010 (chiffre qui reste d'actualité), accueillent chaque année quelques 800 000 visiteurs sur leur éperon. Le village est donc un bijou touristique, qui vit en grande partie du commerce.



Histoire du village en images - Cartes postales 1900

Les jardins du Château

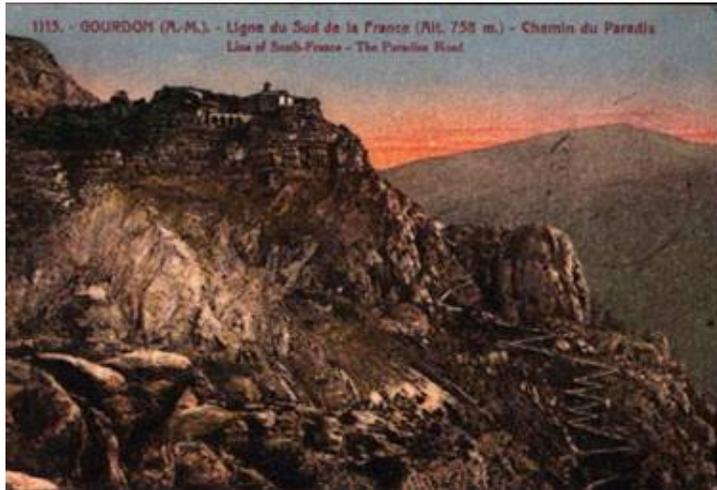


La rue principale en direction du Nord

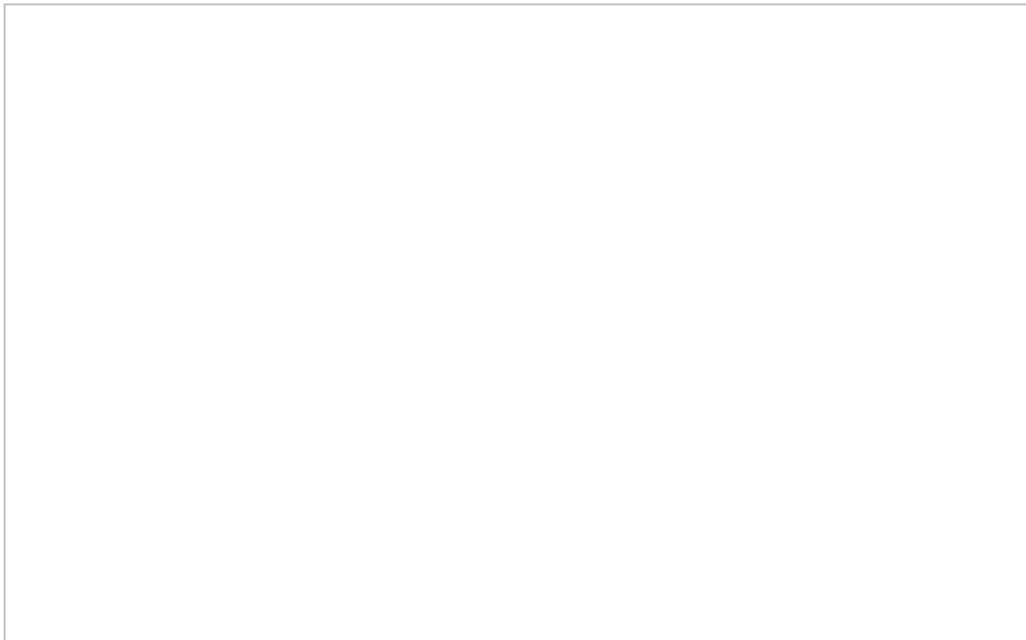
La rue principale en direction du Sud- Place du portail

Place Ste Catherine

Histoire du Village en images - Cartes postales 1900



Place de l'Eglise



Place du château

Gourdon aujourd'hui



Place de la fontaine



La rue principale en direction du Nord



La rue principale en dir. du Sud- Place du portail



Place Ste Catherine

Gourdon aujourd'hui



La place Victoria qui hérita de cette appellation suite à la visite de l'illustre Reine du même nom le 19 Avril 1891, représente le poumon central du village de Gourdon et est un véritable balcon sur la Côte d'Azur qui mérite, à elle seule, la visite.

De la place Victoria, classée en 1940, se déploie un panorama exceptionnel sur 80 km de Côte dévoilant la Méditerranée, de Nice à Théoule.

Ce classement de la place, concerne : « sol, arbres et mur de soutènement » (voir extrait du classement ci-après).

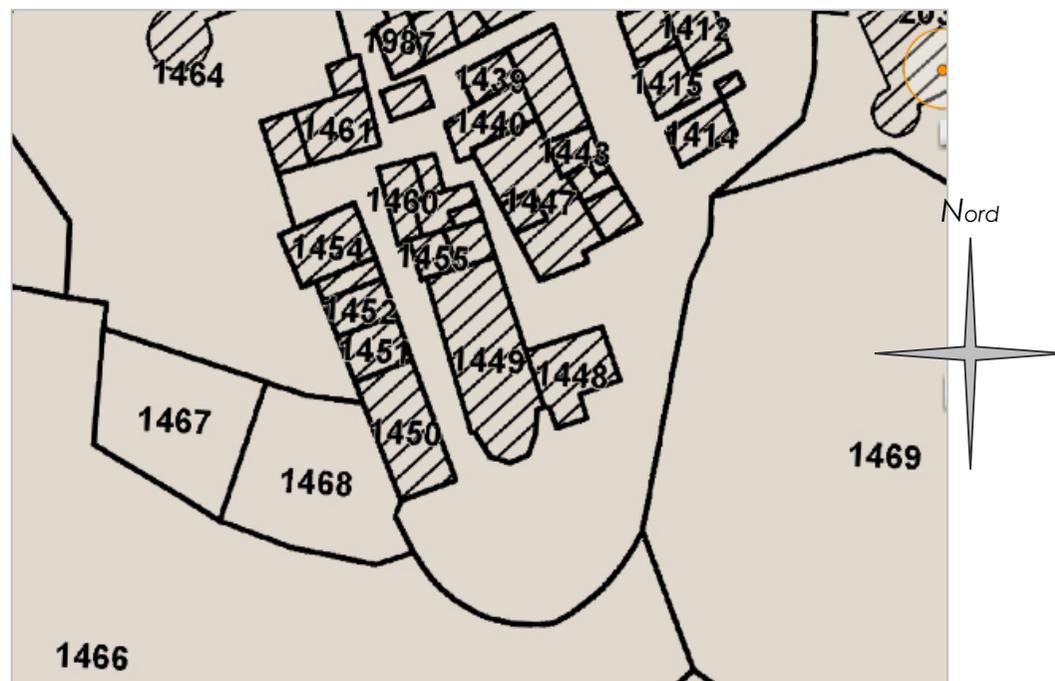
Cette inscription en « **site classé** » impose une particulière vigilance en matière d'aménagement.

Pour autant, le fonctionnement pratique de la place (stationnement, dépose des marchandises...) n'est pas satisfaisant et amoindrit la qualité esthétique de l'espace. La place doit par ailleurs répondre, comme tout espace public, aux nouvelles normes réglementaires, en matière d'accessibilité du public handicapé (notamment pour l'accès au bâtiment de l'Office de Tourisme).

La présente démarche a donc pour objet de proposer une requalification de l'espace, qui améliore son fonctionnement et valorise son esthétique, dans le respect des aspects patrimoniaux du site.



Vue aérienne



Extrait cadastral

GOURDON

PLACE VICTORIA : SOL, ARBRES ET MUR DE SOUTÈNEMENT

Alpes Maritimes
25
Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Arrêté du 22 janvier 1940

Autres mesures de protection concernant le site

-MHI l'église (19/05/1931)
-MHI l'église (19/05/1931)
-SI place Victoria (15/02/1939)
-MHI Château (parties) (07/12/1972)

Propriété

Communale

Autres protections au titre des sites sur la commune

-SC Château féodal et ses terrasses (A 23/05/1935)
-SI Cascade du Loup (18/07/1938)
-SI plateau de Caussols (28/07/1976)

Superficie

Non renseignée



Photos : [st.PM/JMM]

COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

Dans la silhouette du village perché de Gourdon, site emblématique de la Côte d'Azur, la Place Victoria est une proue aérienne d'où l'on jouit d'un panorama exceptionnel. Durant l'année 1938, le projet de création d'un café-restaurant en contrebas de la place Victoria inquiéta. La parcelle n° 1286, concernée par ce projet, fut alors inscrite à l'inventaire des sites et une instance de classement pour la place (rapport CSS du 02/06/1939), ouverte.

L'insistance de la commission supérieure et du ministre, et la menace d'un décret de classement, permirent d'emporter l'adhésion de la commune au classement d'«un des plus magnifiques belvédères qui soient sur les gorges du Loup et sur la mer» rapport CSS du 02/06/1939.

Juillet 2007

Etat actuel

La place, nommée en souvenir d'une visite de la reine Victoria, reste un magnifique belvédère très réputé, et a bénéficié d'un entretien continu, profitant de la notoriété de tout le village. L'Office du Tourisme est établi dans une maison donnant sur la place.

Observations

Il est à noter que la parcelle classée ne recouvre pas l'ensemble de la place. Le plan cadastral annexé est une copie manuscrite, apparemment peu fidèle, et ne comprenant pas les murs de soutènement, bien qu'ils fassent partis du classement. L'église, inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques, est limitrophe de la place. Les terrains en contrebas sont inscrits au titre des Sites.

L'immeuble fermant la place à l'ouest lors du classement a été détruit.

On regrettera que la place, et plus particulièrement la portion classée, serve quasi exclusivement de parking. Le site n'est pas signalé.

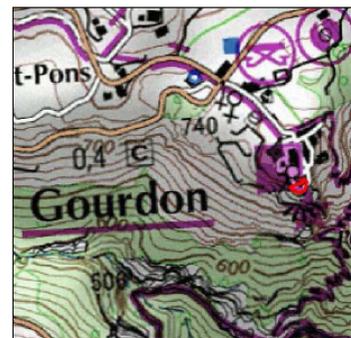
LOCALISATION ET PERIMETRE

Cadastre ancien :

Arrêté du 22 janvier 1940 : «Le sol de la Place Victoria, à Gourdon (Alpes-Maritimes) avec ses arbres et son mur de soutènement figurant au plan cadastral sous le n° 1430 est classé parmi les sites et les monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.»

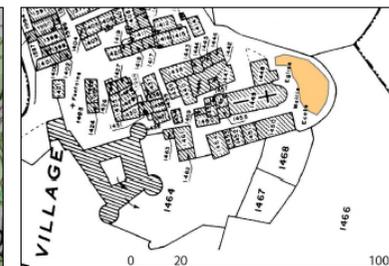
Cadastre actuel :

Section B7, Place devant l'église et la Mairie (absence de numéro de parcelle)

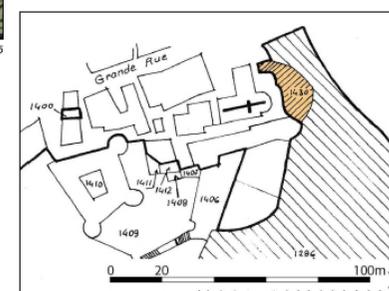


SITUATION

Source : IGN - scen25



CADASTRE ACTUEL



CADASTRE ANCIEN

- Périmètre du Site Classé
■ Périmètre du Site Classé

Juillet 2007

2. Les axes de requalification :

2.1 L'accessibilité :

Non seulement la place se trouve en contrebas des rues adjacentes dont la pente est nettement supérieure aux 5% règlementaires mais elle subit également une dépression des niveaux altimétriques en cuvette, dont le point bas se trouve juste devant le bâtiment de la poste / office du tourisme. Le parvis de l'OT se trouve donc situé en surplomb de 2 marches (0,40 m).

Cette rupture du niveau altimétrique (pentes > 5 %) empêche une continuité dans la chaîne des déplacements en autonomie. L'accessibilité à la place, ne peut être traitée que par des navettes électriques mise à la disposition des visiteurs depuis la zone de stationnement PMR de la « place des Charrettes ». Néanmoins les personnes à mobilité réduite devront pouvoir accéder au bâtiment. C'est sur ce point que le réaménagement proposera une alternative.



2.2 Le Stationnement :

Rappelons que Gourdon, n'est pas un « village musée », et que la vie qui l'anime tout au long de l'année est le fruit d'une population locale attachée à ses murs et qui assure et pérennise le commerce local. Hors le stationnement qui n'était tout d'abords pas règlementé est passé en zone bleue puis est à présent autorisé de 19h à 12h30 l'été et de 17h à 12h30 l'hiver (hors temps de pluie). Même si l'idée de « stationnement zéro » est séduisante, le réaménagement ne peut pas outre mesure pénaliser les Gourdonnais qui reste totalement opposé à cette option. En effet le village est habité notamment par des personnes âgées, habitant de souche, qui ont du mal à se déplacer.

De plus les véhicules de livraison qui empruntent chaque matin les rues du village pour achalander commerces et restaurants, utilisent la place Victoria comme aire de retournement, cette dernière étant un cul de sac.

Le stationnement et l'accessibilité aux véhicules de la place reste donc primordial dans le fonctionnement du village et ne peut être totalement retiré. Le stationnement est quantifié à environ 5 places, dont 1 place PMR.

S'agissant d'un stationnement temporaire des riverains ou de déposes minute, son marquage devra être discret, notamment la journée, néanmoins le revêtement de sol projeté devra être choisi en fonction.



Les voitures en stationnement sur la place à 8h du matin



La place à 15h en semaine

2.3 Les arbres :

2.3.1 Les arbres existants :

Ce sont les anciens Ormeaux (*Ulmus americana* sans doute) qui avaient motivé le classement du socle de la place. Ils ont malheureusement été décimés malgré les traitements, par la graphiose, ou maladie hollandaise de l'Orme. Les arbres que l'on trouve sur la place aujourd'hui sont le fruit d'un remplacement au « coup par coup », consécutif à l'abattage progressif des Ormes d'origine. Le Micocoulier (*Celtis australis*) présent devant la poste, aurait été planté à la fin de la seconde guerre mondiale, au alentour de 1948, alors que les autres sujets, sont plus « récents » et date de 1980.

L'expertise de ces arbres, montre que leur état est médiocre voir dépérissant pour certain (développement extrêmement lent, couronnes irrégulières, pourrissement du système racinaire apparent au collet). En effet ces derniers sont trop nombreux et plantés bien trop près du parapet, ce qui entraine un manque d'espaces pour le système racinaire et un échauffement très important du sol en été qui est renforcé par la montée en température du revêtement en goudron.

Le réaménagement de la place pourrait donc permettre de remettre de l'unité dans le cortège végétal et de revenir à une essence plus adaptée et proche des Ormes d'antan, dont certain cultivars, résistant à la graphiose ont depuis été créés. Le but étant de retrouver « l'image originelle » de la place Victoria, qui à motivé son classement en site inscrit.

Ce changement permettrait d'appliquer des mesures préventives quant au bon développement des sujets : plantations plus espacées les unes des autres et plus éloignées du parapet, mise en place de sujets résistants, création de fosses plus importantes et garnies d'un mélange terre/pierre adapté, drainage et conservation d'une surface de contact terre/air plus importante.



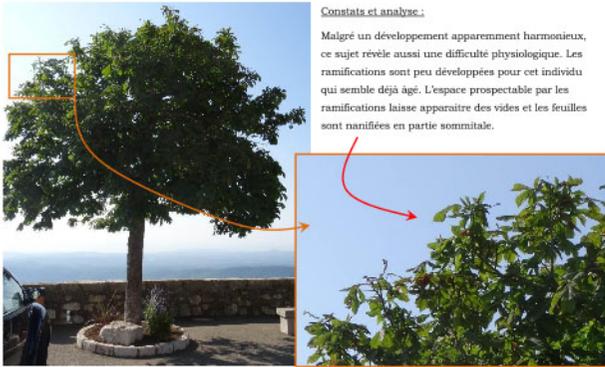
Les arbres existants (de gauche à droite) : Robinier dépérissant au 1^{er} plan, un Marronnier, un Tilleul, un tronc de Robinier mort et un Micocoulier en frange ouest de la place.



Extrait du diagnostic sanitaire et biomécanique des 4 arbres de la place par « Agrobio TECH » :

Compte rendu d'expertise : analyse du devenir de trois arbres et propositions de gestion
Place Victoria 06620 GOURDON Page n°3/11

b. **Le marronnier d'Inde**



Constats et analyse :
 Malgré un développement apparemment harmonieux, ce sujet révèle aussi une difficulté physiologique. Les ramifications sont peu développées pour cet individu qui semble déjà âgé. L'espace prospectable par les ramifications laisse apparaître des vides et les feuilles sont nanifiées en partie sommitale.



La morphologie de la base du tronc révèle plusieurs anomalies trahissant un dysfonctionnement des méristèmes assurant la croissance radiale. Ces anomalies :

- des méplats,
- une ancienne plaie refermée,
- une dépression,

sont induits soit par une infection perturbant la croissance radiale soit par une contrainte physique contraignant les flux vasculaires.



Une mesure effectuée au pénétromètre ne révèle pas lésion tissulaire, seule subsiste la présence de contraintes physiques tels bloc rocheux ou racines étranqlantes au niveau de sa partie hypogée.

Agrobio TECH une SARL au capital de 7500 € Résidence du Bois de Boulogne A - 80 route de Grenoble - 06200 NICE
 Téléphone : +33 (0)4 93 96 32 80 - Courriel : robert.bark@orange.fr

Compte rendu d'expertise : analyse du devenir de trois arbres et propositions de gestion
Place Victoria 06620 GOURDON Page n°5/11

c. **Le tilleul**

Constats et analyse :
 La transparence de son houppier est révélatrice d'une faible densité de son feuillage. De nombreuses feuilles présentent des traces de dessiccation et comme le marronnier les rameaux sont courts et peu dynamiques.
 Comme les autres individus, ce sujet présente des anomalies au niveau de la partie basale du tronc plaie refermée, pas d'évasement, comme l'indiquent, sur la prise de vue, les flèches.



Sur la partie haute du tronc, ce tilleul porte une plaie longiligne avec une fissuration en partie sommitale pouvant se prolonger sur la ramification.



Le cal de recouvrement, peu dynamique, confirme l'état de faiblesse de ce sujet

Quel est le devenir de cet arbre ?
 L'état de faiblesse de cet individu ne peut permettre d'espérer un développement dynamique. La croissance du cal de recouvrement en témoigne.

Agrobio TECH une SARL au capital de 7500 € Résidence du Bois de Boulogne A - 80 route de Grenoble - 06200 NICE
 Téléphone : +33 (0)4 93 96 32 80 - Courriel : robert.bark@orange.fr
 Agrément - Conseil PPP - sous le numéro : PA 01519 DRAAF PACA - Numéro TVA : FR3550001922 - SIRET : 50001922900029 - Code APE : 7112B

Compte rendu d'expertise : analyse du devenir de trois arbres et propositions de gestion
Place Victoria 06620 GOURDON Page n°7/11

e. **Le micocoulier**

Constats et analyse :
 Comme les autres arbres, mais plus accentué, la morphologie te la transparence de son houppier témoigne d'un état de stress intense dans lequel il se trouve.
 Le feuillage est discret et nanifié.
 Certaines feuilles sont en situation de flétrissement, état irréversible.



Ses ramifications et le tronc, si ce n'est la partie basale, ne présentent pas d'anomalies pouvant révéler un dysfonctionnement ou une contrainte vasculaire expliquant ce flétrissement.



A la base du tronc, sont présentes, plus prononcées que sur les autres individus, des anomalies morphologiques et des plaies.

Dépressions marquées révélant une contrainte ou lésions racinaires et anciennes plaies.



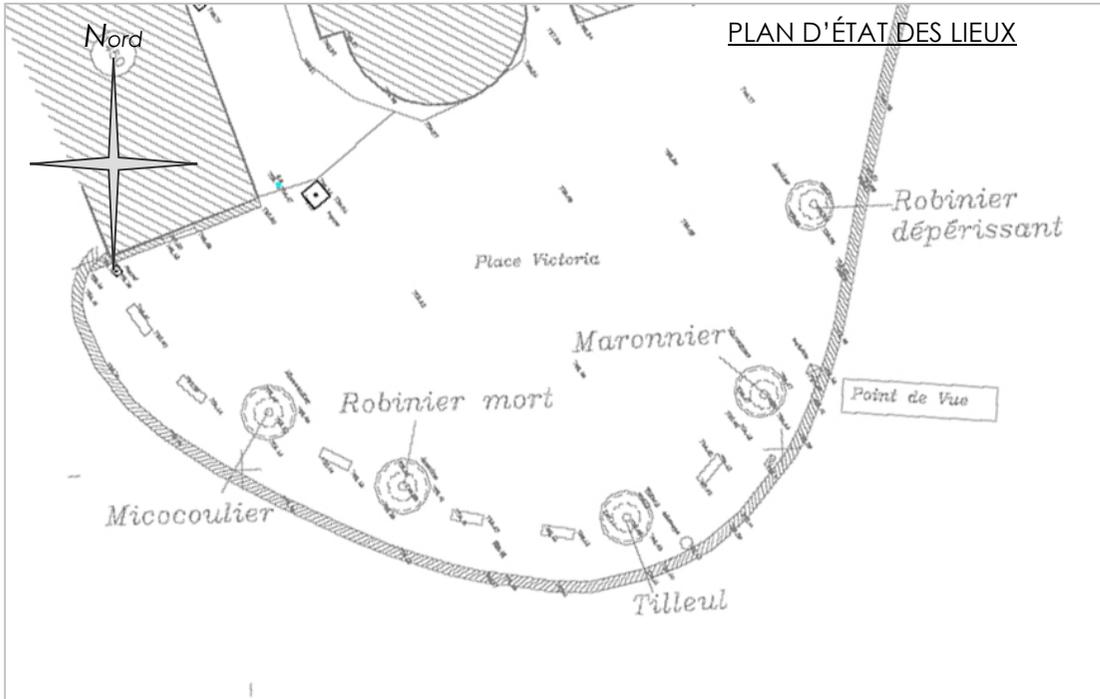
Plaies avec un cal présentant un développement en expansion.
 Une mesure effectuée avec un pénétromètre ne révèle pas de lésions tissulaires sur la partie périgée.

Agrobio TECH une SARL au capital de 7500 € Résidence du Bois de Boulogne A - 80 route de Grenoble - 06200 NICE
 Téléphone : +33 (0)4 93 96 32 80 - Courriel : robert.bark@orange.fr
 Agrément - Conseil PPP - sous le numéro : PA 01519 DRAAF PACA - Numéro TVA : FR3550001922 - SIRET : 50001922900029 - Code APE : 7112B

Probabilité de rupture							Visite de contrôle à effectuer, au plus tard, en hiver 2014 - 2015
0	1	2	3	4	5	6	Etat évolutif, anomalies ou de lésions fragilisant le sujet à un terme non perceptible
					x		
Cible : fréquentation importante				Indice de dangerosité potentielle : négligeable actuellement			

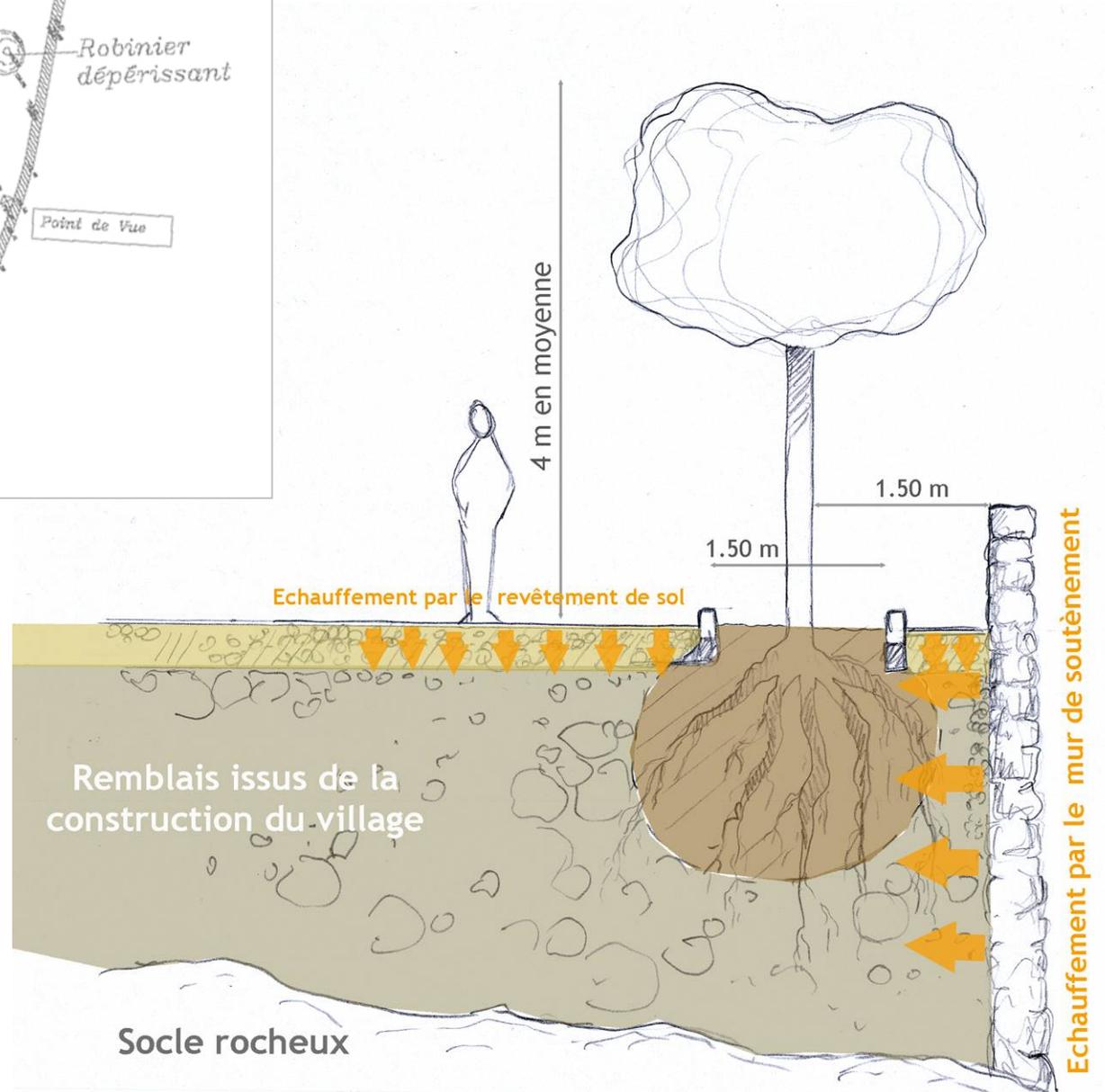
Probabilité de rupture							Visite de contrôle à effectuer, au plus tard, en hiver 2014 - 2015
0	1	2	3	4	5	6	Etat identifié, présence ou suspicions de lésions pouvant permettre la ruine, l'arbre a enclenché une spirale de déclin.
					x		
Cible : fréquentation importante				Indice de dangerosité potentielle : négligeable actuellement			

Ce diagnostic ((fourni dans son intégralité en annexe 2 du présent cahier) met en lumière le fait que les arbres ne sont pas dans un bon état sanitaire et biomécanique. Leur remplacement serait donc judicieux, permettant de mettre en œuvre des méthodes culturales plus adaptées au site et garantissant un bon développement ultérieur des sujets (espacement suffisant, retrait par rapport au mur d'enceinte, fouille de plantation aux bonnes dimensions et apport plus important d'un substrat terre/pierre).



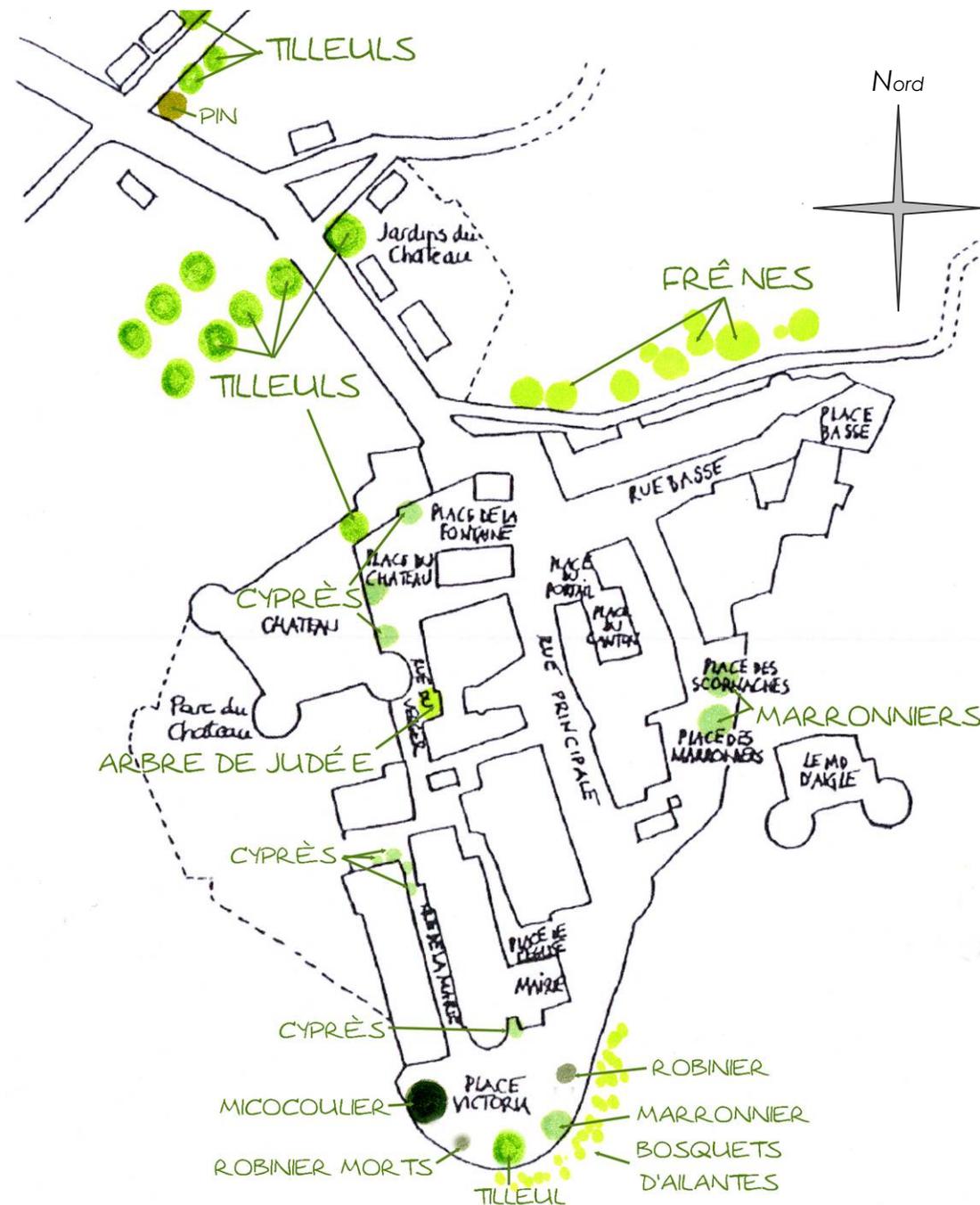
SCHÉMATISATION DES PROBLÉMATIQUES RACINAIRES

GROSSE PLAIE RACINAIRE APPARAISSANT AU COLLET ET DÉFORMATION DE CE DERNIER (MICOCOULIER)



RELEVÉ DES ARBRES DU VILLAGE :

Tilleuls, Frênes, Cyprès sont les trois espèces les plus présentes.
 Les autres espèces relevées sont : Marronniers, Arbre de Judée, Cerisier en grappe, Micocoulier, Muriers platanes et Robinier.



2.3.2 Les arbres qui pourraient être projetés :

Une première piste serait de réutiliser l'un des arbres présent dans le village, mais comme le montre le relevé ci-dessus, les végétaux caractéristiques présents ne sont pas adaptés. Le plus adapté aurait été le tilleul mais il provoque trop de salissure avec le suc qu'il dégage.

Nous nous sommes donc penché sur la possibilité de réintroduire une essence se rapprochant le plus possible de la variété d'Ormeau originelle de la place (*Ulmus americana* sans doute), variété aujourd'hui pratiquement éteinte, qui permettrait de redonner à la place Victoria les traits qui la caractérisait au moment de son classement et de retrouver un peu du panache sobre et simple d'antan.

Les espèces d'Orme résistant à la graphiose, développée depuis et qui procède les caractéristiques voulu, tant en adaptation qu'en port sont : L'Orme d'automne - *Ulmus x resista* 'Sapporo autumn Gold' et L'Orme de Lutèce - *Ulmus lutece* 'Nanguen' mais on pourrait également choisir leur très proche cousin l'Orme de Caucase – *Zelkova carpinifolia* qui possède des qualités ornementales très intéressantes (couleurs d'automne très spectaculaires notamment).



L'Orme d'automne *Ulmus x resista* 'Sapporo Gold'

Hybride issu de différentes fécondations ayant conduit à une résistance à la Graphiose.

Hauteur : 12/13 m
Largeur : 5/7 m

Port buissonnant aux rameaux légèrement retombants.

Croissance très rapide.

Feuillage vert très clair devenant jaune d'or à l'automne.



L'Orme de Lutèce - Ulmus lutece'Nanguen'

Hybride issu de différentes fécondations ayant conduit à une résistance à la Graphiose.

Hauteur : 12/15 m

Largeur : 7/8 m

Port élancé et assez large.

Croissance moyenne et besoin d'un sol frais.

Feuillage vert sombre.



L'Orme de Caucase Zelkova carpinifolia

Naturellement résistant à la Graphiose.

Hauteur : jusqu'à 25 m

Largeur : 6/10 m

Port majestueux et grosse charpente.

Croissance assez lente.

Très bonne résistance à la pollution et la sécheresse

Feuillage vert tendre devenant jaune orangé à l'automne

2.4 Les panoramas

Les planches panoramiques sont, pour le moment mal indiquées. Néanmoins leur conservation semble intéressante, elles seront donc probablement déposées puis réinstallées.

Leur mise en valeur peut s'accompagner d'une accessibilité aux personnes handicapées, avec la création éventuelle en complément, de plaques de paysage en relief et légendées en braille.



2.5 Les matériaux de sol :

La place était à l'origine en terre battue comme le reste du village, ou finalement très peu de pavages existaient hors de l'enceinte du château. Elle est aujourd'hui revêtue d'enrobé bitumineux, communément appelé « goudron ». Ce revêtement bien que très pratique est néanmoins peu valorisant et néfaste pour les arbres (échauffements dus à la couleur sombre, infiltration de résidus hydrocarboné dans le sol, etc...).

Le choix des futurs revêtements est d'autant plus primordial car la place Victoria est intégralement minérale. Ils devront prendre en compte les aspects suivants :

- fonctionnels : stationnement, confort pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, facilité d'entretien ...
- durables : résistance aux salissures et aux conditions climatiques locales (chaleur, gel, neige éventuelle et déneigement), non polluants ...
- esthétiques : utilisation de la pierre et des granulats calcaires gris, à l'identique des affleurements rocheux présents dans le village.
- sobre : afin de garder « l'emprunte » de la place qui brille par sa simplicité

Les revêtements de sols présents dans le village



Place des charrettes : enrobé



Place du portail : enrobé avec quelques inclusions de dalles en pierre



La place du canton : opus incertum en pierre



Rue de Moïse : dallage central très lisse et glissant, et pavage périphérique



Place de l'Église : dallage très lisse et glissant - regards et avaloir en pierre



Cœur du village : dallage très lisse et glissant - regards et avaloir en pierre



Rue des écoles : enrobé

Les revêtements de sols présents dans le village



Place Ste Catherine : enrobé



Place du Château : enrobé



Place de la fontaine : enrobé avec quelques inclusions de dalles en pierre



Accès principal à la place Victoria : enrobé



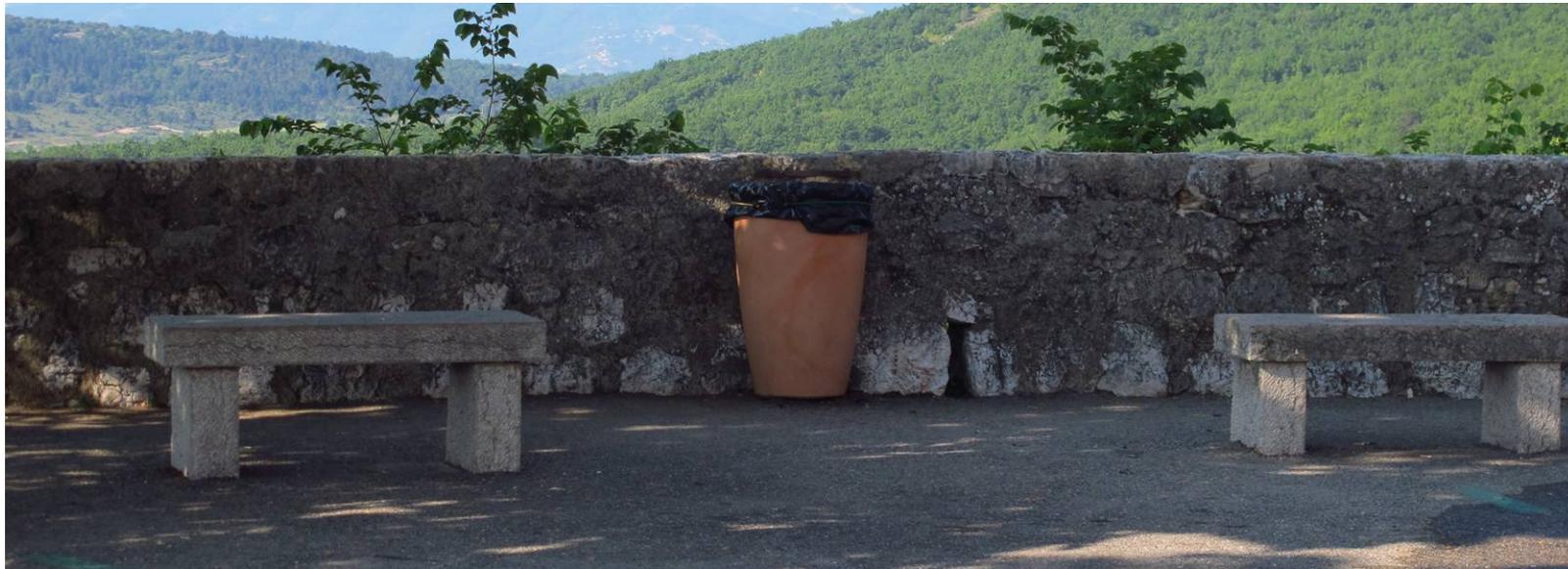
La place Victoria : enrobé



La place Victoria : enrobé

2.6 Le Mobilier

La réflexion doit également porter sur le mobilier, avec la mise en place d'une gamme harmonieuse et valorisante. Les bancs existants peuvent éventuellement être réutilisés, mais l'élaboration d'une gamme spécifique et cohérente serait davantage qualitative.



2.7 L'éclairage

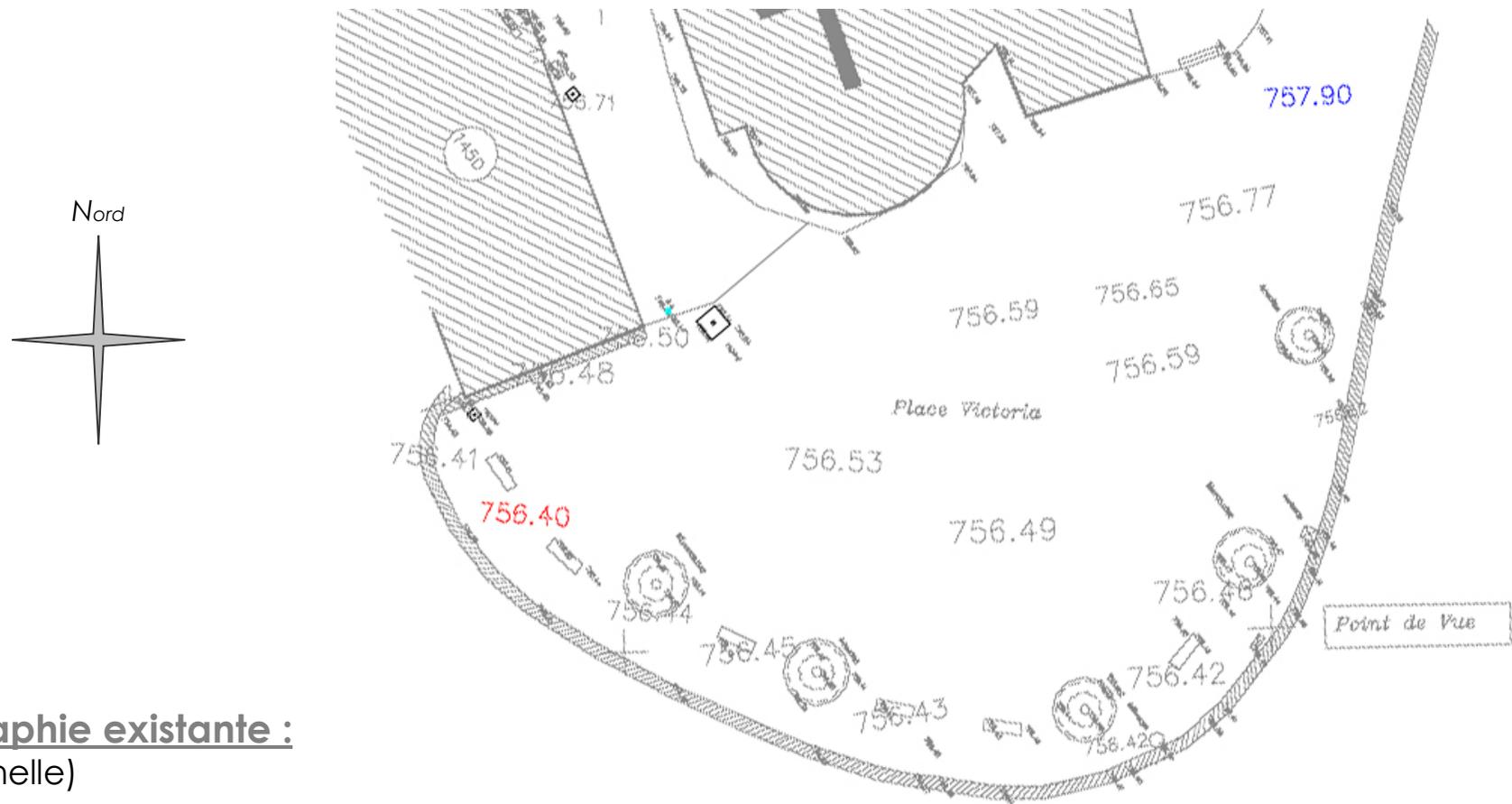
Une requalification doit prendre également en compte la « mise en lumière », qui est pour l'instant assez limitée. Elle devra intégrer la mise en place d'un éclairage d'ambiance et de sécurité, tout en valorisant des points remarquables (émergences rocheuses et pignon de l'église par exemple).

3. Le Projet

3.1 Les niveaux et la mise en accessibilité de la poste/office du tourisme

3.1.1 Solution envisagée

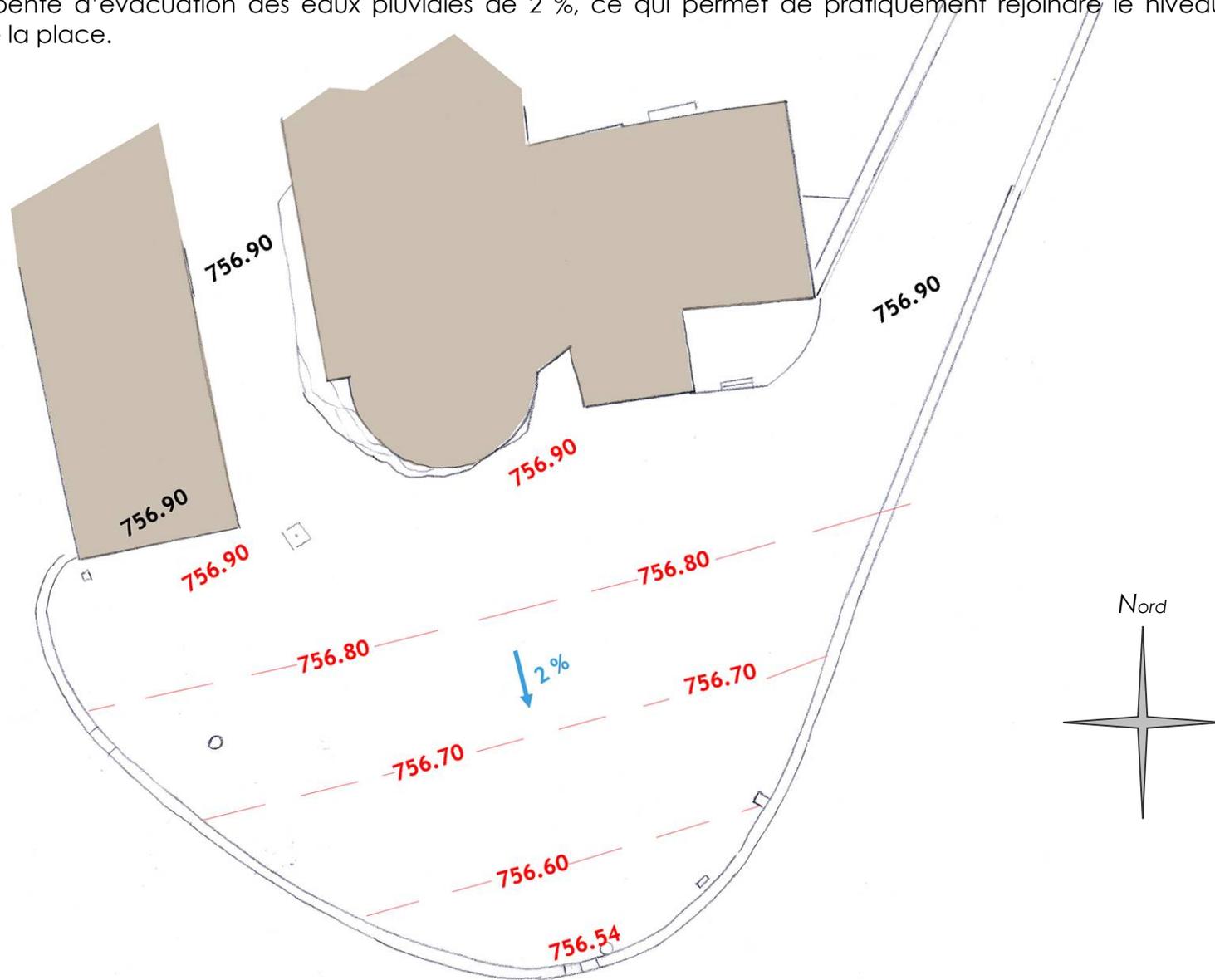
Afin de niveler les différences altimétriques, tout en conservant l'identité de la place Victoria, la requalification envisagerait un reprofilage de la topographie, afin d'en remonter le niveau. Les autres solutions de mise en accessibilité (rampe, réhausse partielle etc....) ont été écartées lors des phases précédentes de l'étude car elles modifiaient trop l'apparence de la place et son identité.



Topographie existante :
(hors échelle)

3.1.2 Topographie projetée:

Reprofilage général de l'espace pour mettre le socle de la place au niveau du palier de l'Office de tourisme (756.90), tout en conservant une pente d'évacuation des eaux pluviales de 2 %, ce qui permet de pratiquement rejoindre le niveau actuel à l'extrémité sud de la place.



3.1.3 Visualisation du nivellement projeté :

Cette matérialisation de principe nous permet d'estimer les remblais nécessaires à environ 130 m³.



3.2 État des lieux du parapet et sa mise en sécurité

3.2.1 Étude géotechnique du mur par l'entreprise « Géolithe » (extraits)

Commune de Gourdon (06)
Mur de soutènement de la place Victoria
Diagnostic géotechnique

Mairie de Gourdon

Point 2 – Abscisse +2,20 :

Fissure oblique plurimillimétrique traversante (ouverture jusqu'à 5 mm), se prolongeant sur toute la hauteur du mur.
L'ouverture de la fissure se réduit de haut en bas.



Point 3 – Abscisse +4,50 :

Fissure verticale centimétrique traversante, se prolongeant sur toute la hauteur du mur.
Cette fissure se développe au sein d'une ancienne ouverture importante du mur de près de 10 cm, ayant été rebouchée au mortier.



Commune de Gourdon (06)
Mur de soutènement de la place Victoria
Diagnostic géotechnique

Mairie de Gourdon

Point 15 – Abscisse +27,70 :

Fissure millimétrique sur le parapet au niveau de la face supérieure (couronnement).



Point 16 – Abscisse +28 :

Présence d'un joint creux sur la face supérieure (couronnement) du parapet.



Point 17 – Abscisse +28.60 → +29.40 :

Décollement localisé mais d'ouverture importante (centimétrique) de la maçonnerie autour de la pierre de couronnement du parapet.



Commune de Gourdon (06)
Mur de soutènement de la place Victoria
Diagnostic géotechnique

Mairie de Gourdon

Zone de désordre majeur des points 1 à 3 (abscisse 0 à +4,50) :

Cette zone correspond à l'arrondi du mur au niveau des premiers mètres depuis son origine accolée au bâtiment de l'Office de Tourisme.
Elle est caractérisée par un phénomène de décollement du mur par rapport au bâtiment, se traduisant par une ouverture croissante de la fissure du bas vers le haut.
Deux fissures importantes affectent le mur sur toute sa hauteur (soit 2,40 m) à 2,20 m et 4,50 m de l'origine.
La fissure située à +4,50 m correspond à une zone d'ouverture importante par basculement de l'ouvrage (ouverture en tête de 10 cm) ayant été rebouchée.

⇒ **Conclusion :** cette section du mur, de 4,50 m de longueur, est soumise à une poussée des terres importante à laquelle elle semble inapte à résister à moyen terme du fait :
- de sa géométrie défavorable en arrondi (forme convexe induisant une plus faible résistance à la poussée)
- de l'existence de deux fissures importantes à chaque extrémité, désolidarisant cette section du reste de l'ouvrage.



Linéaire de 4,50 m de mur affecté par un désordre important

Ce diagnostic (fourni dans son intégralité en annexe 1 du présent cahier) montre que le parapet a été de nombreuses fois retouché, sans forcément respecter son intégrité, et qu'il présente des faiblesses en plusieurs endroits, nécessitant des interventions de consolidations. La rehausse du parapet pourrait donc être l'occasion d'un démontage partiel et d'un remontage permettant d'intégrer les solutions de renfort le plus esthétiquement possible (en respectant les mises en œuvre qui le caractérise : jointoiement, réutilisation des couvertines existantes, etc...).

3.2.2 Photomontage de visualisation après rehausse de la place:

Comme le montre le photomontage ci-dessous, la rehausse du niveau du sol va nécessiter la mise en sécurité du parapet existant, notamment en façade Ouest de la place.



3.2.3 Photomontage de visualisation après la rehausse du parapet:

Cette mise en sécurité, pour être la plus intégrée et discrète possible peut se faire par rehausse du parapet avec mise en œuvre à l'identique. L'option de rehausse par garde corps en fer forgé, confectionnés sur mesure à été écartée car ne plaisant pas aux habitants du centre village.

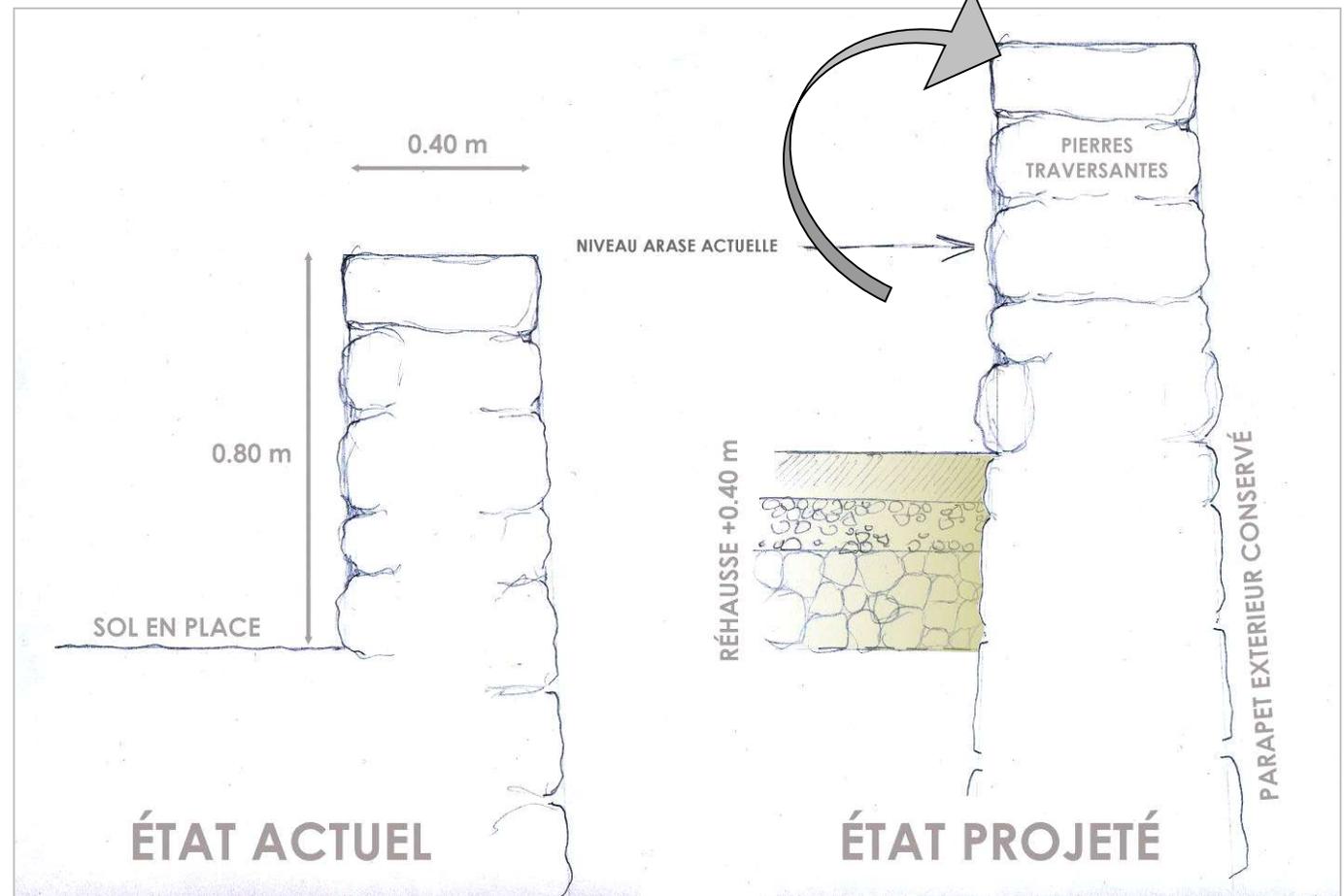
Photomontage: Cette mise en sécurité permet de conserver à l'espace son aspect d'origine, en périphérie et de ne pas trop bouleverser les habitudes des habitants.



3.2.4 Détails techniques:

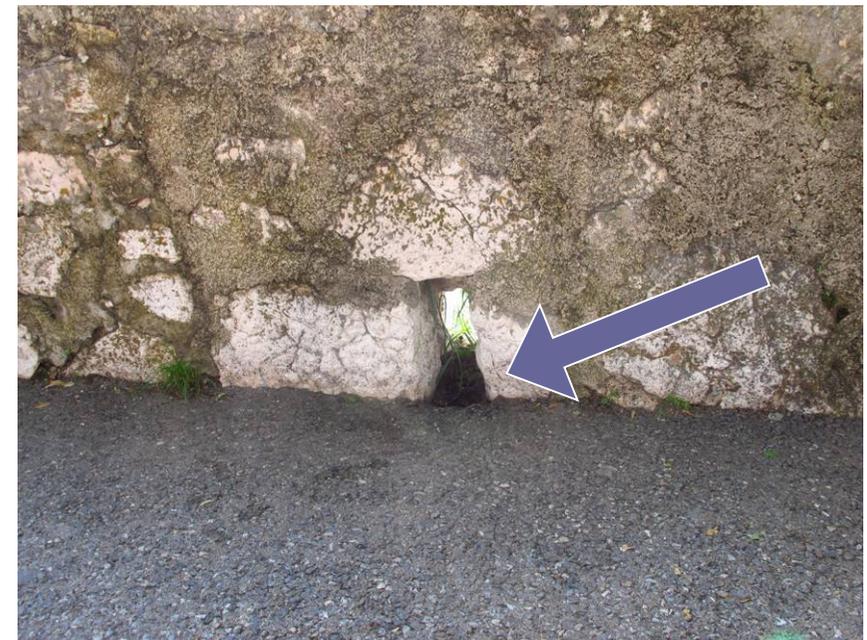
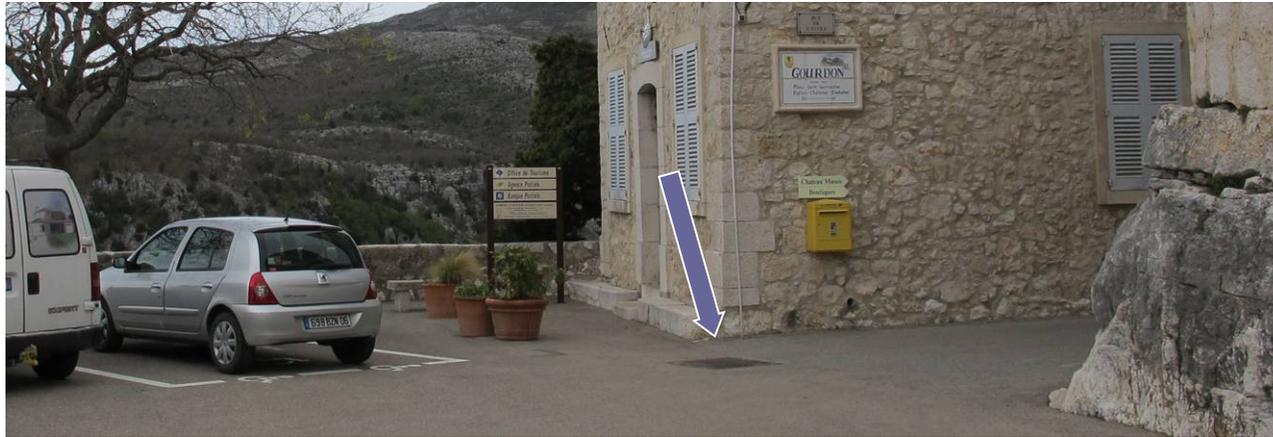
- Démontage soigné de la couvertine et des pierres traversantes,
- Rehausse du corps du parapet avec réutilisation des pierres traversantes et complément à l'identique,
- Repose de la couvertine d'origine,
- Procédé de vieillissement du parement par oxydation.

Dépose, nettoyage et réutilisation des pierres traversantes existantes et de la couvertine, afin de retrouver un parapet identique à l'existant

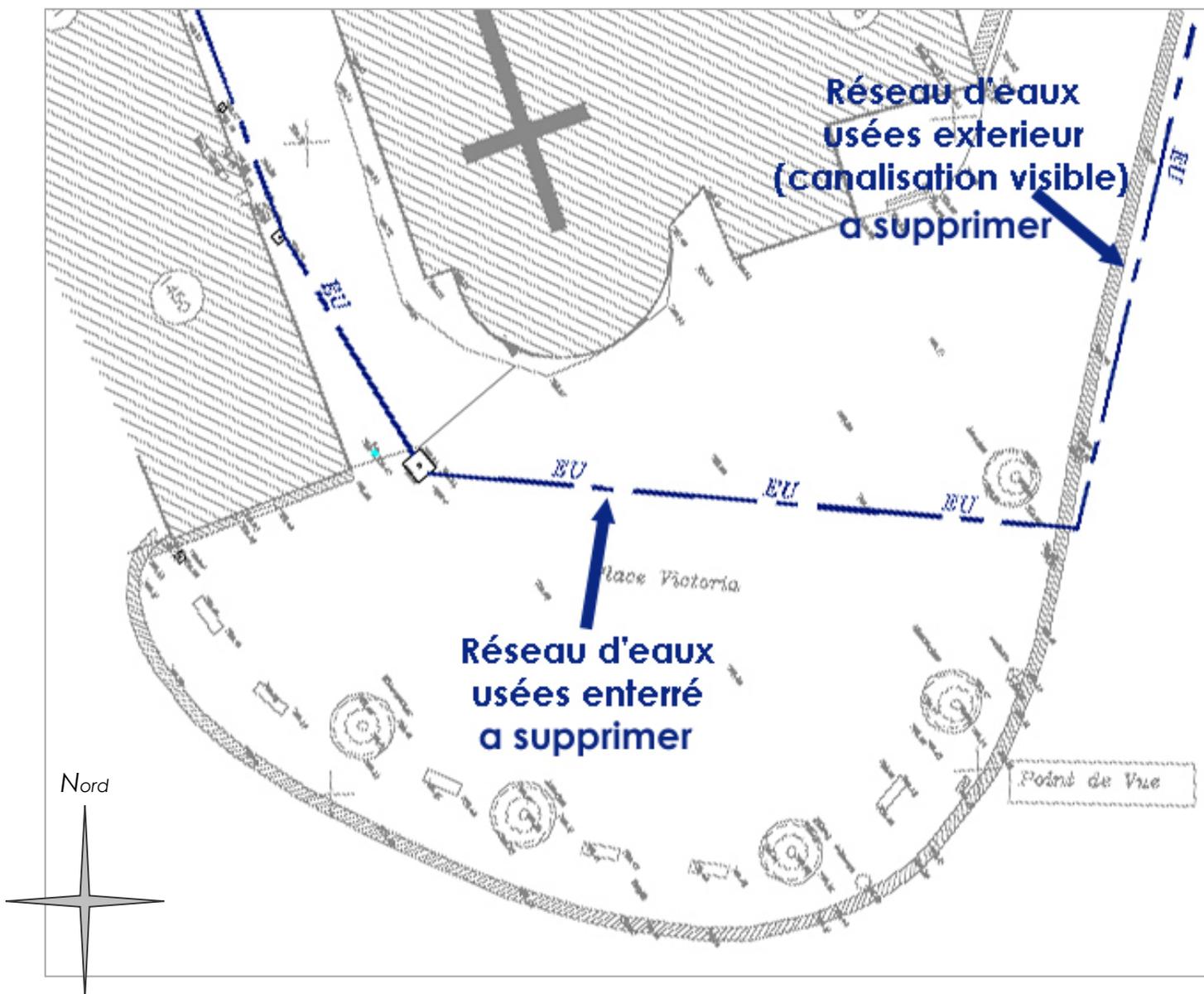


3.3 La gestion des eaux, les réseaux existants et le projet de forage dirigé

La gestion des eaux de pluies se fait par recueillement en bas de l'accès principal par un caniveau en fonte, qui s'évacue à l'extérieur du parapet coté Est. L'évacuation depuis la place se fait grâce aux pentes de cette dernière, l'eau s'échappant par les barbacanes existantes dans le parapet d'enceinte et qui déversent les eaux sur le talus en contre bas.

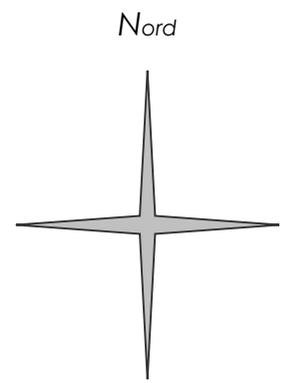
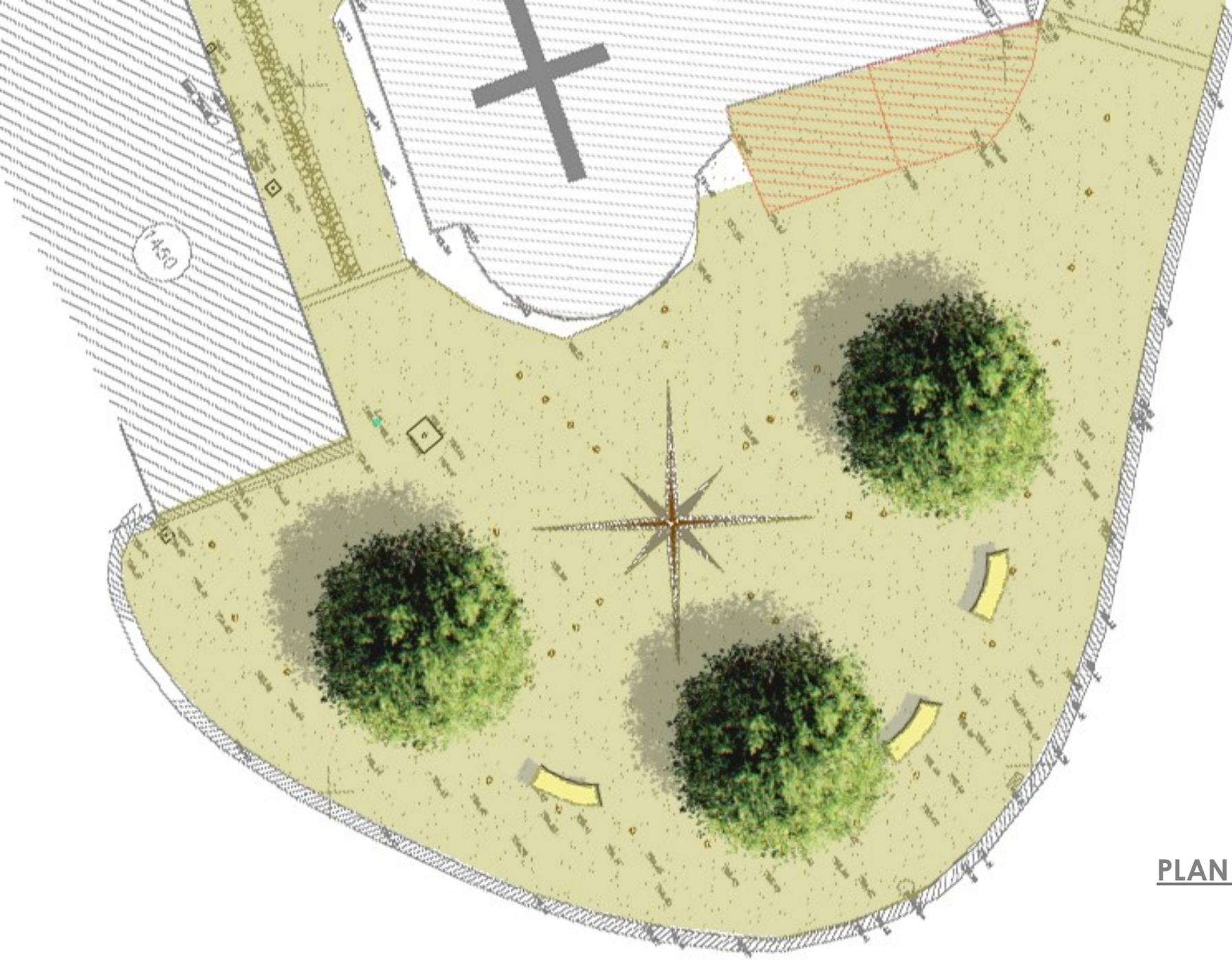


Le seul réseau présent sous la place est la canalisation des eaux usées qui la traverse puis la longe en frange Est sous forme d'une canalisation longeant le bas du parapet côté extérieur. La commune projette de rapidement abandonner ce système d'évacuation des eaux peu gracieux et efficace au profit d'un forage dirigé.



Vue sur la canalisation d'eaux usées extérieure

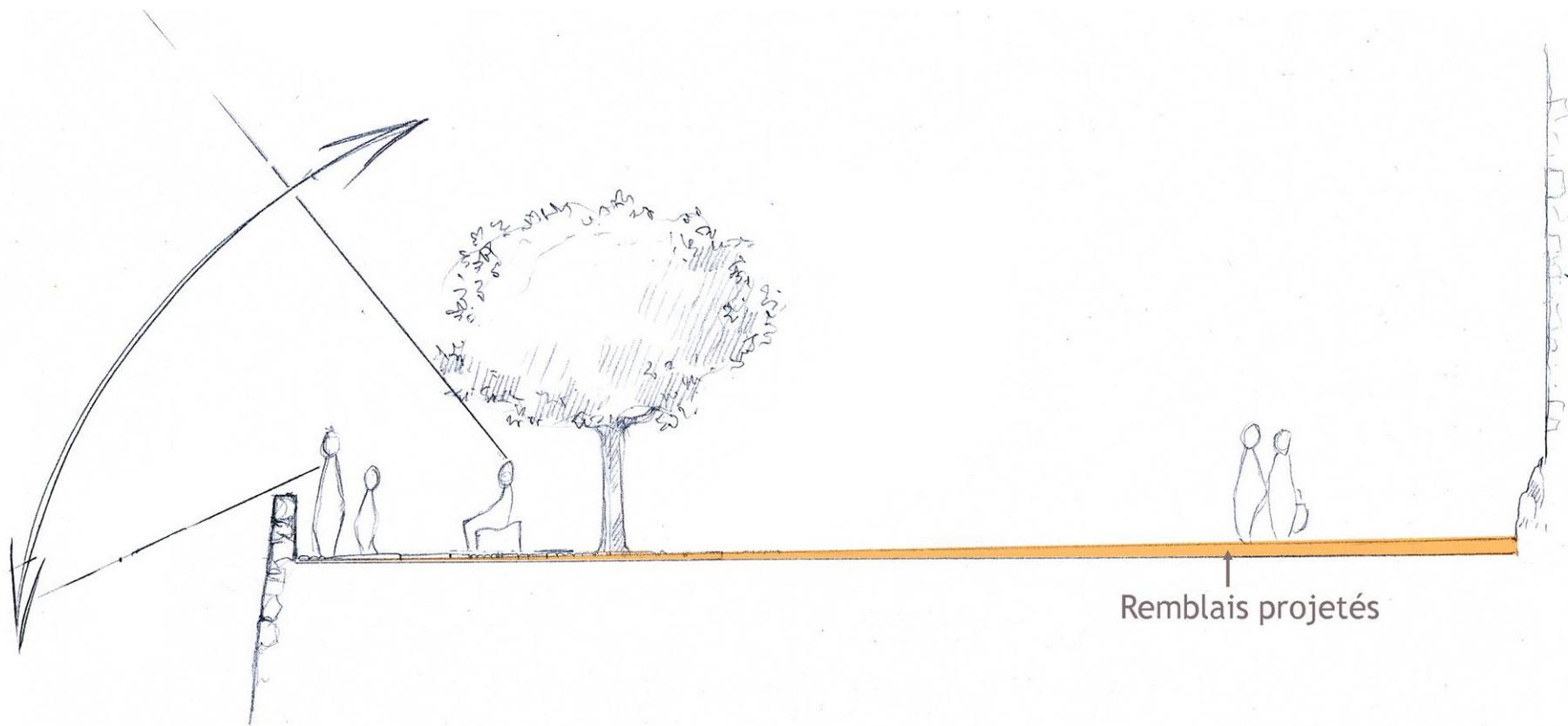
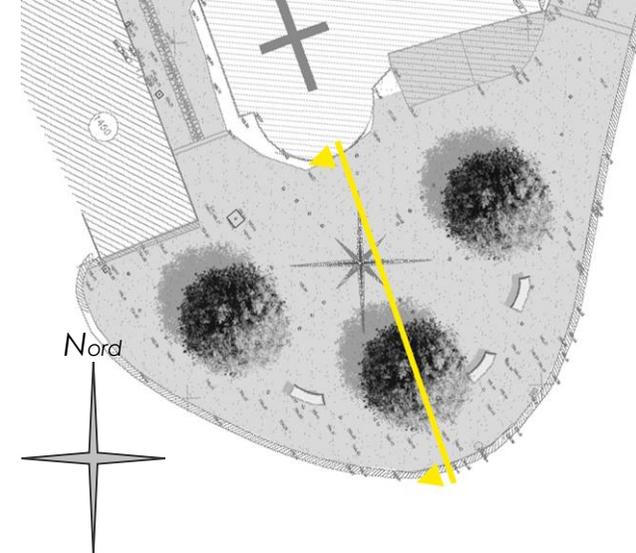




PLAN MASSE DU PROJET
(hors échelle)

3.4 Coupe en travers

Cette coupe met en évidence l'ouverture visuelle optimisée sur le paysage, que va générer le retrait des arbres de la périphérie directe de la place.



Echelle: 1/100

3.5 Le revêtements de sols

3.5.1 Son choix:

Les revêtements de sol qui paraissent le plus appropriés techniquement et esthétiquement sont:

- Le béton désactivé de différentes granulométries, composé de sable de rivière pour la teinte grise du « fond » et de granulats locaux beige à gris,
- Dalles et pavés en pierre naturelle.

La mise en œuvre des nouveaux revêtements devra conserver le profil d'évacuation des eaux actuel, avec prolongement des barbacanes existantes.

Le traitement en désactivé permettra également d'intégrer les nombreux regards.

Les caniveaux seront eux, traité en pierre.

Images références de traitements similaires (hors teintes et granulats)



3.5.2 Les revêtements étudiés puis abandonnés:

- L'enrobé bitumineux classique : déjà en place, il est d'un aspect peu qualitatif.
- L'enrobé à liant végétal: le retour d'expérience montre que sa durabilité est plus que relative, de nombreux désordres finissent par apparaître en sa surface. Le plus connu d'entre eux le « végécol » de la firme Colas a d'ailleurs été abandonné depuis peu.
- Le stabilisé renforcé : trop « rustique » et trop fragile il ne supporterai en aucun cas le déneigement. De plus sa mise en œuvre n'est pas toujours une grande réussite de par sa complexité de mise en œuvre et sa réponse aux agents extérieurs (climatique notamment).



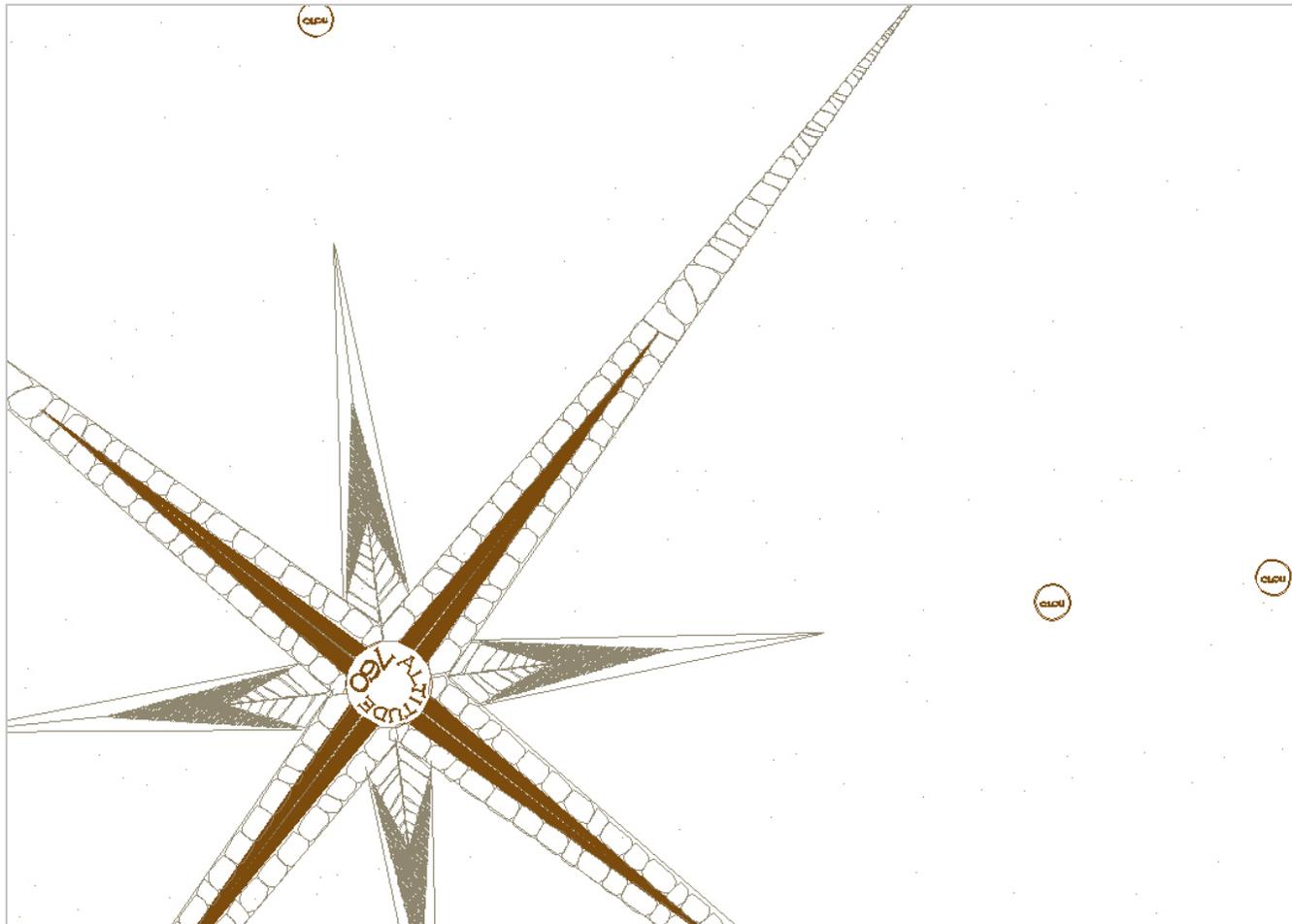
Photos exemples d'un stabilisé renforcé « raté » prises sur le nouveau parking d'un centre hospitalier de Marseille venant d'être achevé (Juillet 2013)

3.5.3 Intégration d'un élément de décor central:

La réfection du sol de place nous permet d'y intégrer quelques notes d'interprétation et de décor valorisantes. Ainsi une rose des vents trouve son origine au cœur de la place, emblème du promontoire rocheux, et qui permettra aux visiteurs de se repérer cardinalement. En son centre un clou en bronze rappelant les différents éléments métallique de parfumerie présents dans le village, indiquera l'altitude représentative de Gourdon: 760 m.

Cet élément discret s'insérera dans le sol, permettant d'inclure de manière gracieuse les joints de dilatation du revêtement.

DÉTAIL DE LA ROSE DES VENTS :

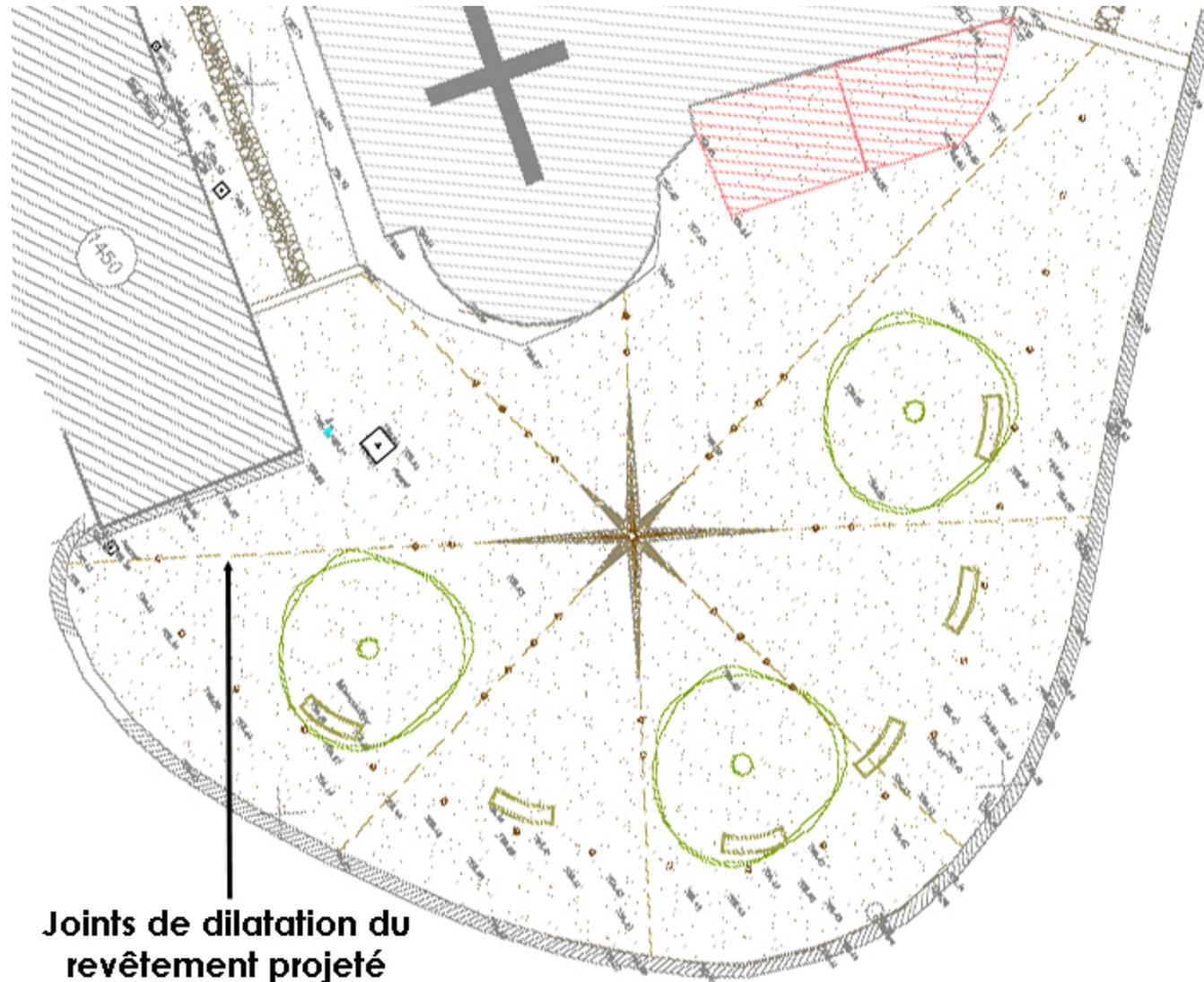


Exemples :

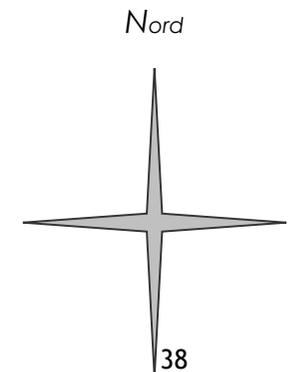


3.5.4 Visualisation des joints de dilatation:

Le revêtement en désactivé devra comporter des joints de dilatations qui garantiront la pérennité du revêtement. La rose des vents permettrait d'originer ces joints. Leur disposition en « étoile », permettrait de pouvoir ré intervenir ultérieurement sur telle ou telle partie sans avoir à refaire entièrement le revêtement.



Joints de dilatation du revêtement projeté



3.5.5 L'entourage des arbres:

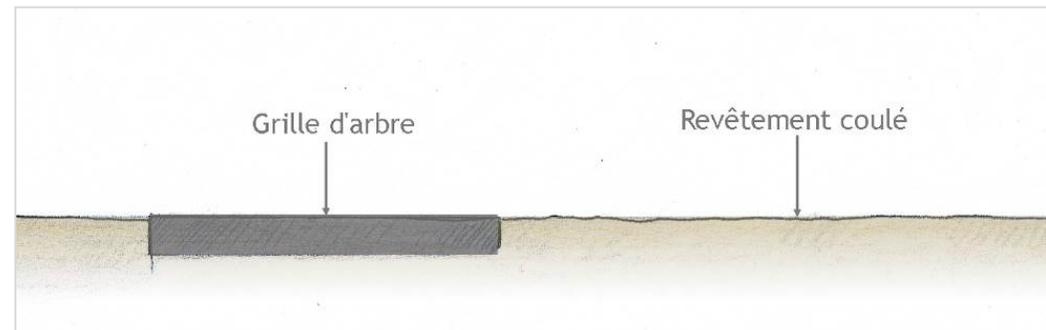
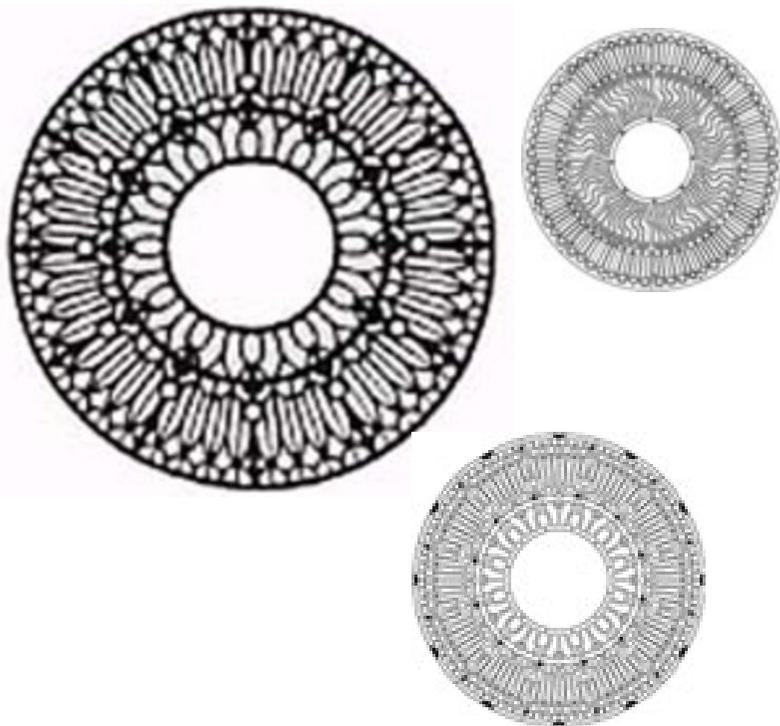
Comme le prescrit le rapport sanitaire et biomécanique fourni en annexe 2, l'espace laissé libre au pied des arbres projetés, devra être le plus vaste possible. Des grilles d'arbres seront mise en place, tant par soucis esthétique que pour la préservation des sujets, évitant que les cuvettes de plantations ne deviennent le réceptacle de toute sorte de débris et déjections canines.

Leur taille devra être la plus grande possible, elles seront ajourées afin de laisser respirer le sol et entrer les eaux de pluies.

Ces grilles en métal s'assortiront au motif central de la place et aux autres éléments de décors comme les clous et seront de même teinte : bronze.

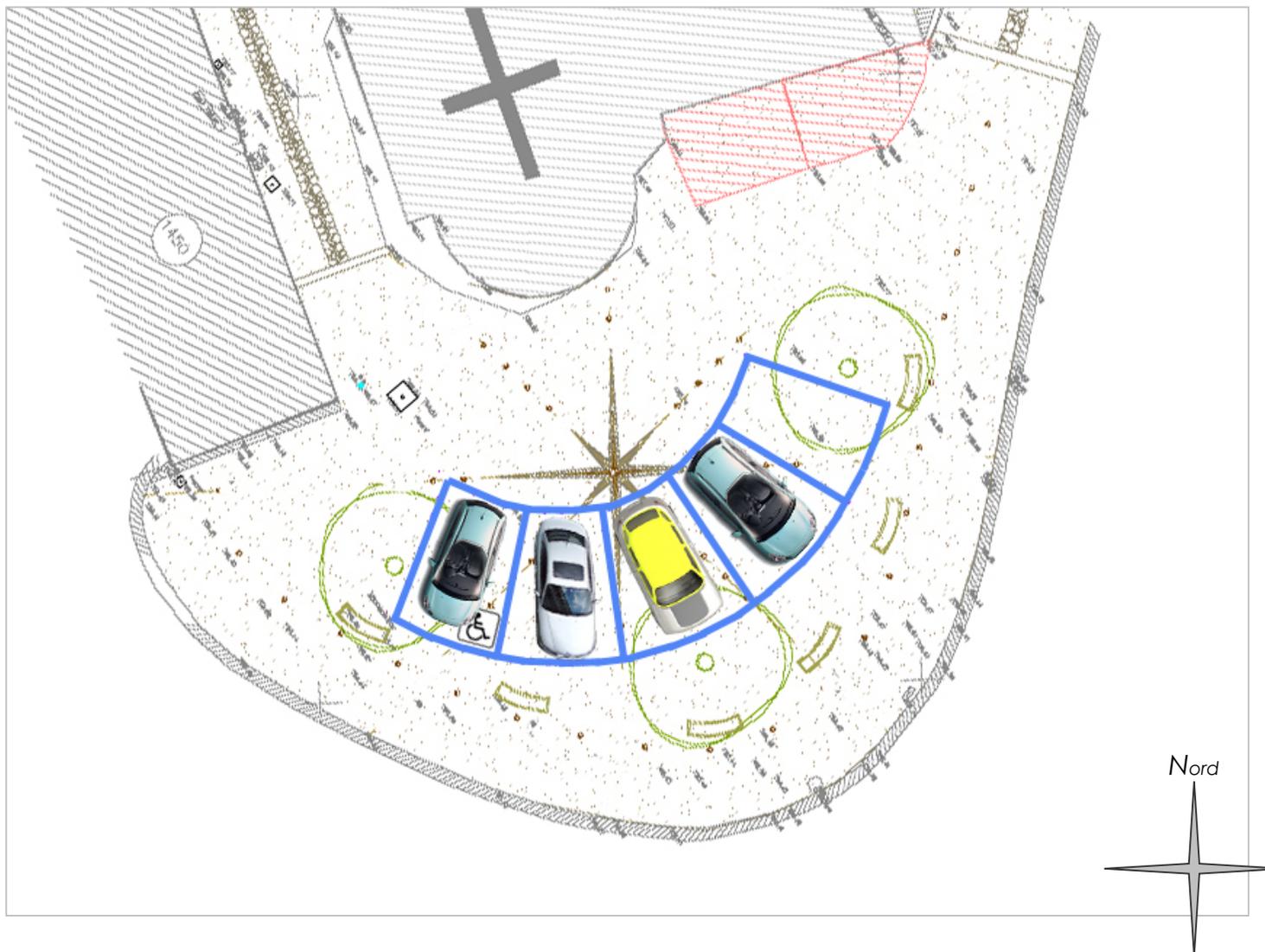
Les grilles devront affleurer le niveau fini du revêtement de la place afin de ne présenter aucun obstacle notamment aux personnes à mobilité réduite. Elles devront être démontables (en 4 parties si possible) et munies de sabots amovibles permettant la fixation des tuteurs pendant la période de reprise des jeunes arbres. Enfin le diamètre laissé libre en leurs centres devra pouvoir être agrandi par découpe afin de ne pas entraver le futur bon développement des sujets plantés (le collet des arbres ne devant jamais être à moins de 10 cm de la grille d'arbre).

De section ronde, afin de mieux s'intégrer aux éléments de composition de la place, les grilles d'arbres devront posséder un diamètre extérieur de 1800 mm minimum (1.80 m) et un diamètre intérieur de 600 mm minimum (0.6 m).

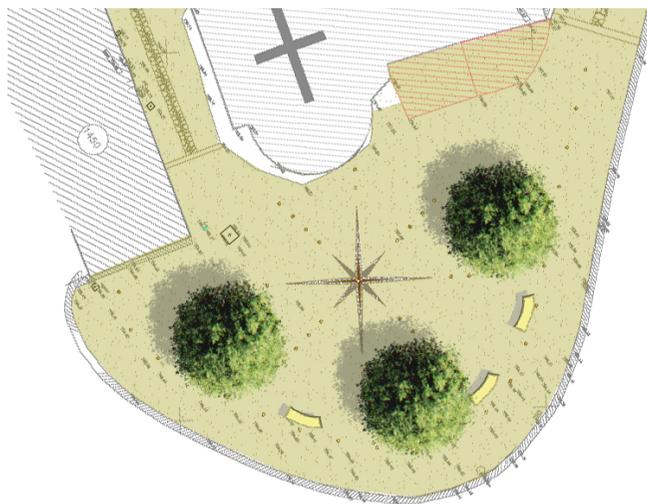


3.6 Le stationnement

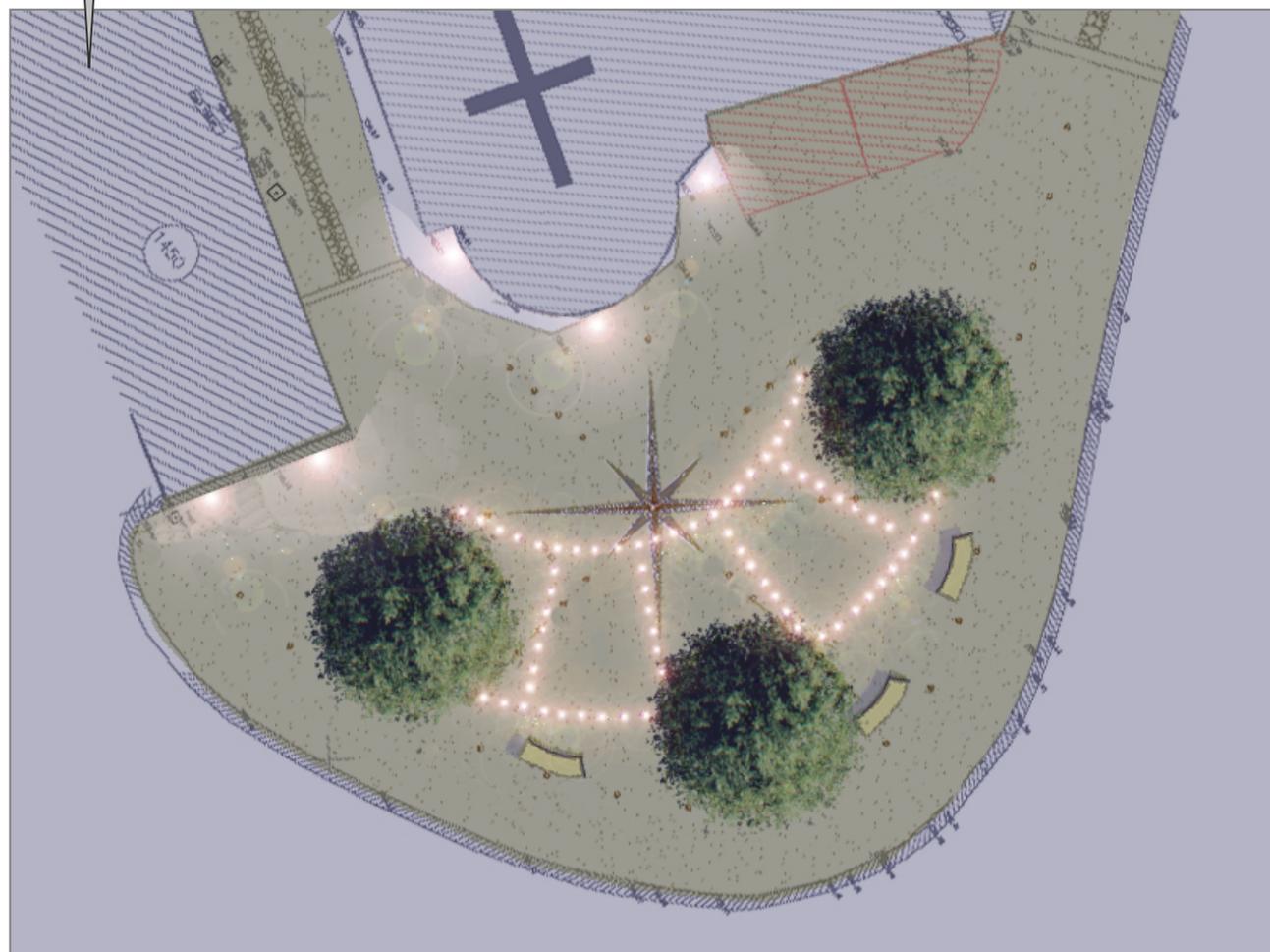
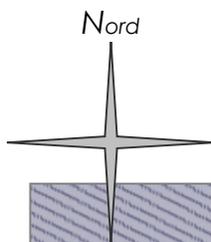
Conformément aux conclusions des études préalables, aux réunions publiques de concertation et au choix de la Mairie de Gourdon, 5 places dont 1 PMR, vont être conservées et replacées.



Néanmoins le stationnement étant temporaire (autorisé seulement la nuit), il devra « disparaître » la journée, il sera donc traité par un balisage à LED nocturne



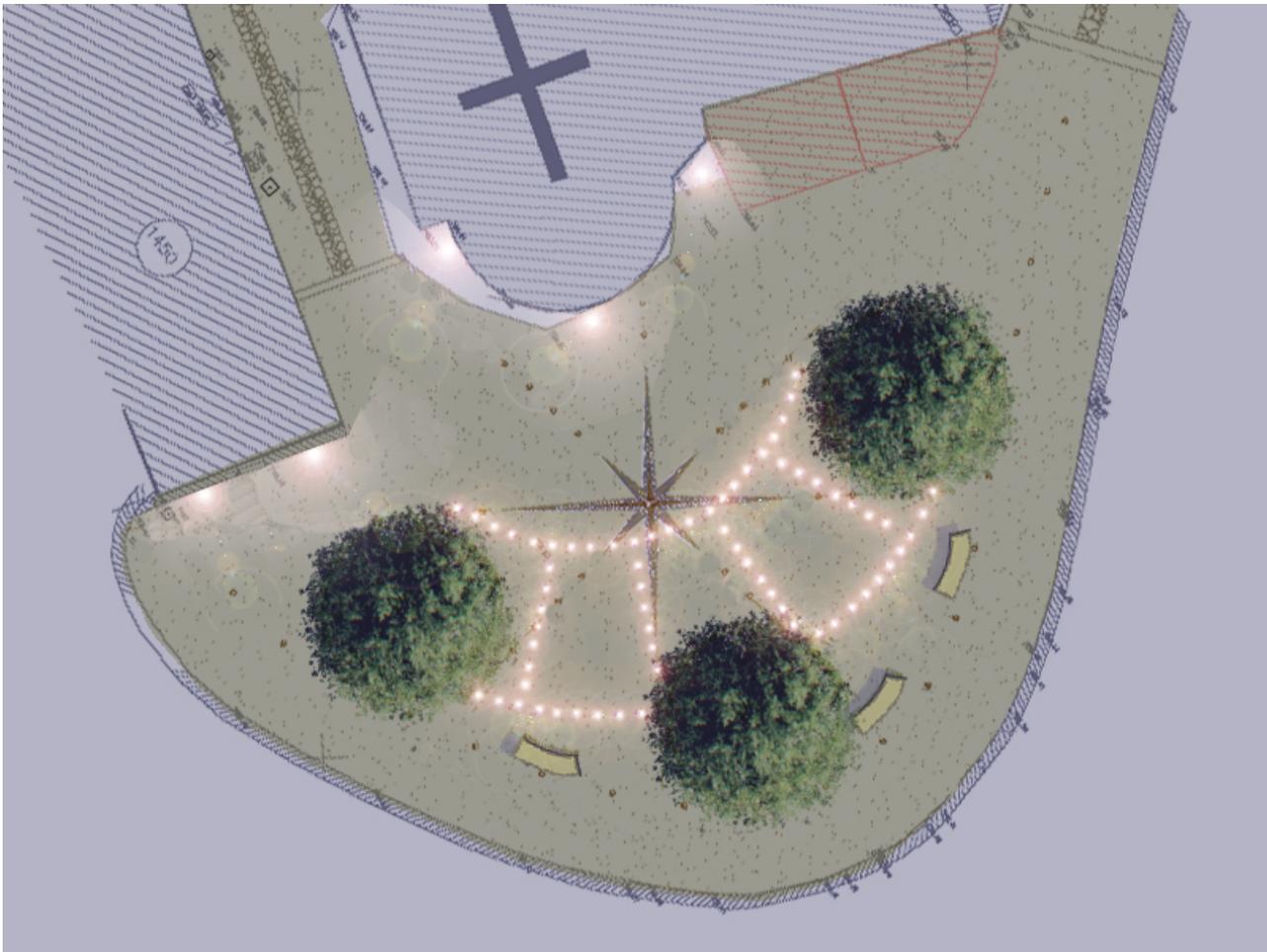
Vue diurne : les places de stationnement ne sont pas visibles



Vue nocturne : les places apparaissent grâce à un balisage à LED

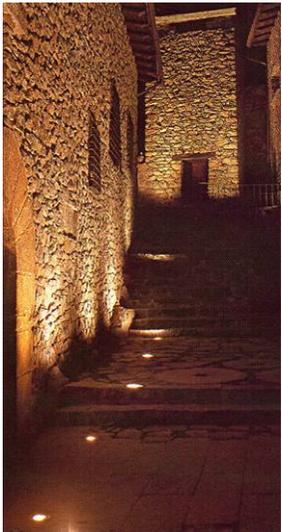
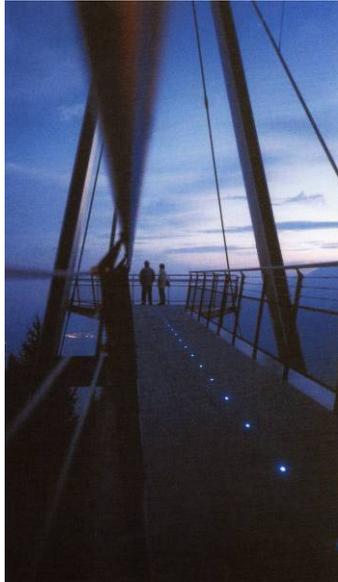
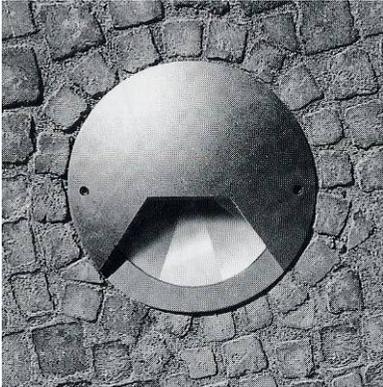
3.7 La mise en valeur nocturne

Images références de mise en lumière



- Mise en valeur de la paroi rocheuse et du pignon de l'église par un éclairage en contre plongée inclus dans le sol,
- Eclairage de la façade de l'Office de Tourisme
- représentation du stationnement temporaire riverain grâce à un balisage à LED inclus dans le revêtement de sol,
- Eclairage de la frondaison des arbres permettant de créer une voute de lumière.

IMAGES REFERENCES



4.2 Inclusions métalliques dans le sol

Sur la place Victoria : Inclusion de fines lignes métalliques (ligne dans la rose des vents) rappelant les nombreux éléments en métal présents dans le village notamment en rapport avec l'artisanat des parfums (alambics). Clou central indiquant « altitude 760 m » au cœur de la rose des vents et jalonnement sur le pourtour de la place et en prolongement des branches de la rose des vents en clous de voirie de petite dimension couleur bronze.

Prolongement du traitement dans l'ensemble du village :
Création d'un parcours de clou pour repérage des placettes et lieux importants.

« Au fil des clous : les lieux emblématiques du village »

Exemples d'éléments métalliques présents dans le village

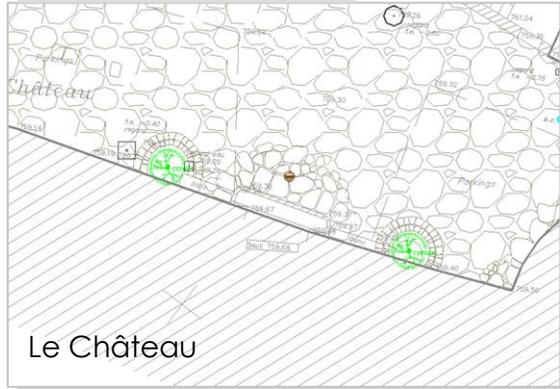
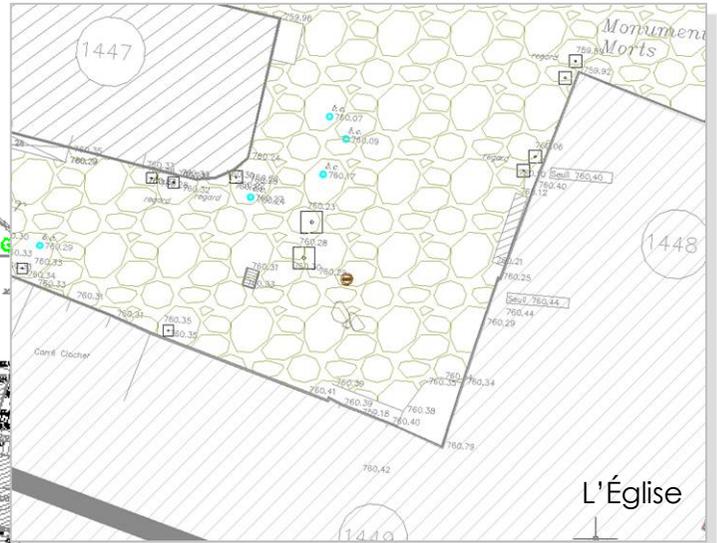
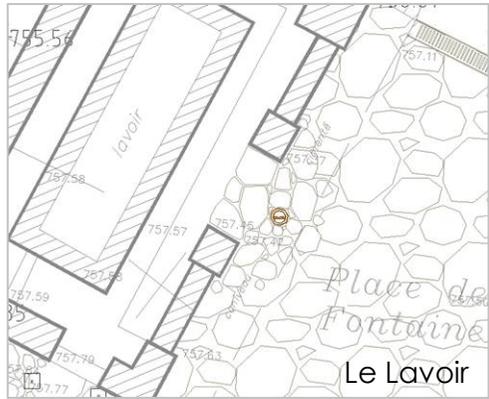


Images références



Les lieux forts du circuit thématique :

Nord



4.3 Représentation de l'ancienne porte romane en prolongement des remparts

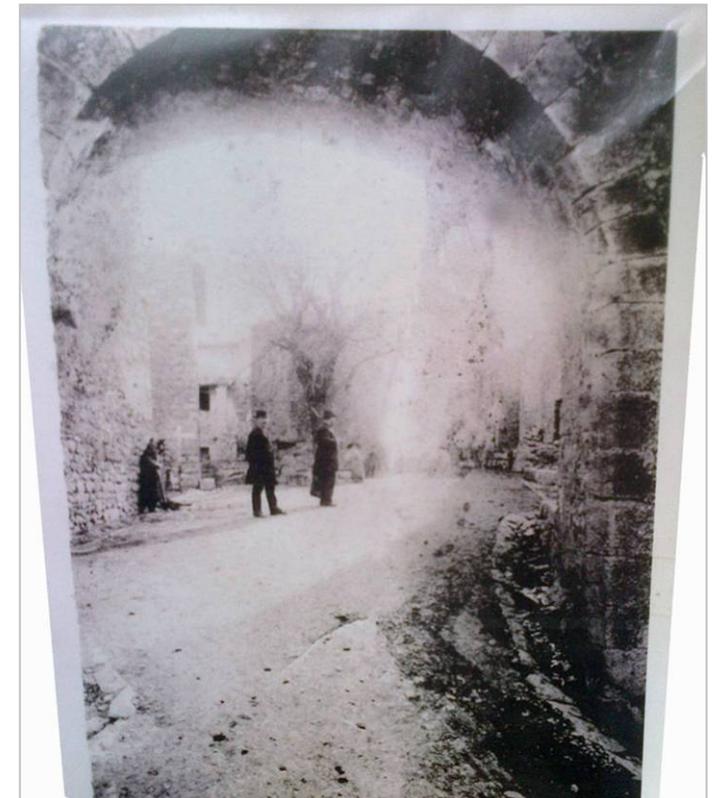
Comme le montre la représentation ci-dessous, il existait autrefois une porte romane qui se situait dans le prolongement des remparts. C'était l'unique accès au village. On peut estimer sa dimension et son emprise grâce à la photographie ancienne ci-dessous.

Elle fût détruite au siècle dernier afin de permettre aux charrues d'accéder au village.

Très peu de trace et de photographie la représentant subsiste de nos jours, il paraît donc intéressant de la rappeler au souvenir du village dans une représentation discrète, qui mettrait en évidence la configuration d'origine de l'entrée de Gourdon.

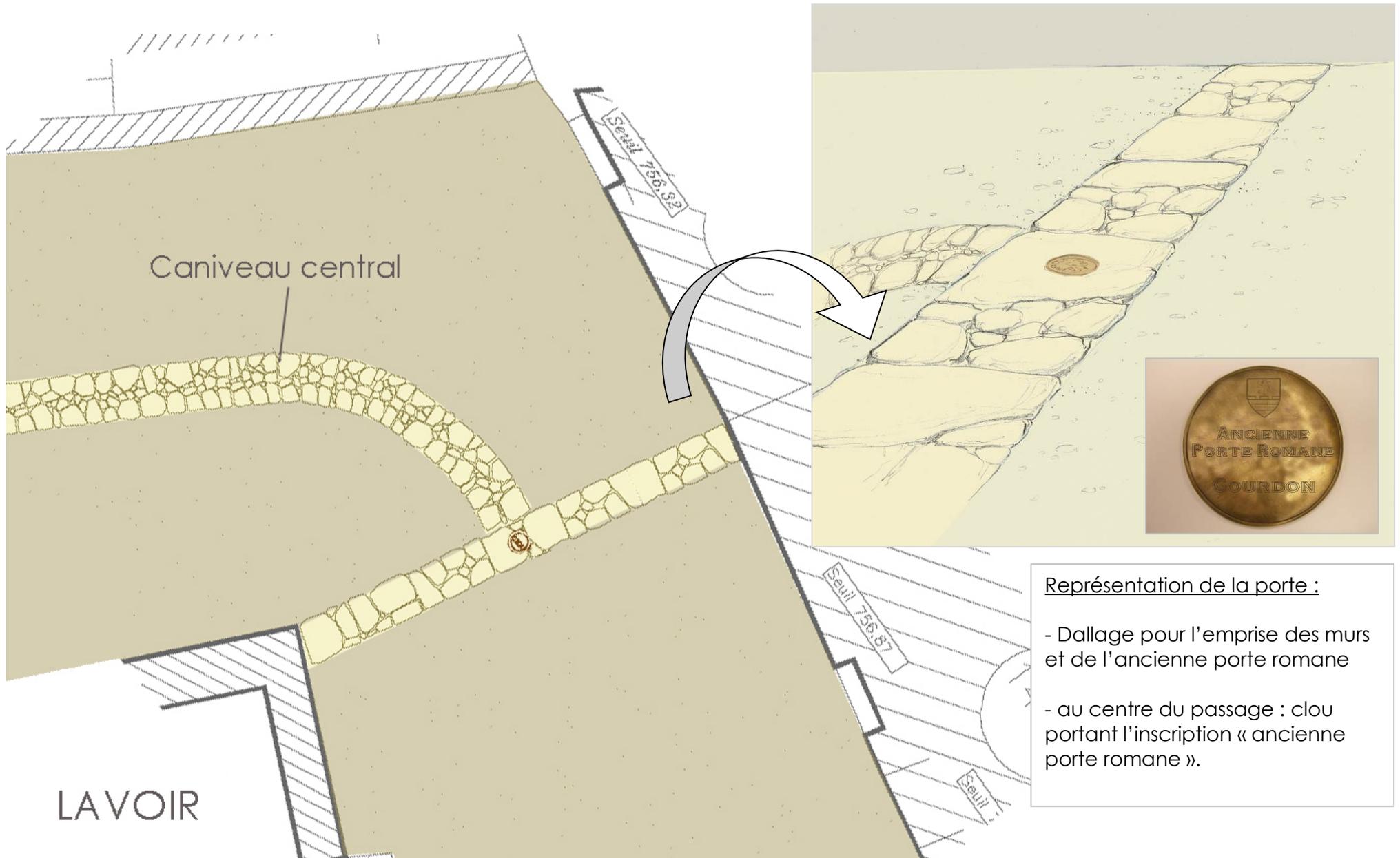


Représentation approximative de la porte romane



Photographie ancienne conservée par un Gourdonnais

Représentation de l'emprise de l'ancienne porte romane dans le revêtement de sol :



Représentation de la porte :

- Dallage pour l'emprise des murs et de l'ancienne porte romane
- au centre du passage : clou portant l'inscription « ancienne porte romane ».

ANNEXE 1

Analyse géotechnique du mur par l'entreprise « Géolithe »

ANNEXE 2

Diagnostic sanitaire et biomécanique du laboratoire « Agrobio TECH »